



**HAL**  
open science

## Les sports alternatifs et les normes en EPS

Eva Bole-Feysot

► **To cite this version:**

| Eva Bole-Feysot. Les sports alternatifs et les normes en EPS. Education. 2024. dumas-04790417

**HAL Id: dumas-04790417**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04790417v1>**

Submitted on 19 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Mémoire

Présenté pour l'obtention du Grade de

## MASTER

**« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »**

**Mention Encadrement Éducatif**

Les sports alternatifs et les normes en EPS

Présenté par

BOLE-FEYSOT Eva

Sous la direction de :

TUAILLON-DEMESY Audrey

Grade :

Professeure des Universités.

Année universitaire 2023-2024

## Table des matières

<b>I.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>L'EXPLORATION .....</b>	<b>5</b>
II.1	DISCUSSION AUTOUR DU CONCEPT DE SPORT .....	5
II.2	DISCUSSION AUTOUR DU SPORT EN EPS.....	6
II.2.1	<i>Le Sport en EPS.....</i>	6
II.2.2	<i>Les attendus des programmes en EPS .....</i>	7
II.3	LA PROGRAMMATION DES APSA EN EPS .....	8
II.3.1	<i>Un Constat provenant de la littérature .....</i>	10
II.4	DEFINITION DES SPORTS ALTERNATIFS.....	12
II.4.1	<i>Les sports alternatifs dans la société.....</i>	12
II.4.2	<i>Les sports alternatifs en EPS.....</i>	14
II.4.3	<i>Les critères permettant de définir et délimiter les sports alternatifs en EPS.....</i>	15
II.5	LES ENSEIGNANTS D'EPS ET LES SPORTS ALTERNATIFS.....	16
<b>III.</b>	<b>LA CONSTRUCTION DU MODELE D'ANALYSE .....</b>	<b>17</b>
<b>IV.</b>	<b>METHODOLOGIE.....</b>	<b>22</b>
IV.1	LA METHODE UTILISEE .....	22
IV.2	LE DEROULEMENT DE L'ENTRETIEN .....	22
IV.3	LES ENTRETIENS REALISES .....	23
IV.4	LE TABLEAU DES ENQUETES.....	24
<b>V.</b>	<b>ANALYSE DES ENTRETIENS .....</b>	<b>25</b>
V.1	ANALYSES DES ENTRETIENS INDIVIDUELS.....	25
V.1.1	<i>Entretien n°1 : Enseignant n°1.....</i>	25
V.1.2	<i>Entretien n°2 : Enseignant n°2.....</i>	28
V.2	ANALYSE CROISEE DES ENTRETIENS.....	31
<b>VI.</b>	<b>LES CONCLUSIONS .....</b>	<b>38</b>
<b>VII.</b>	<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>40</b>
<b>VIII.</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>43</b>
VIII.1	LA GRILLE D'ENTRETIEN .....	43
VIII.2	ENTRETIENS.....	48
VIII.2.1	<i>Entretien 1 : Enseignant 1 :.....</i>	48
VIII.2.2	<i>Entretien 2 : Enseignant 2 :.....</i>	65

## I. Introduction

En Éducation Physique et Sportive (EPS), il est difficilement possible de parler des activités physiques sportives et artistiques (APSA) enseignées, sans parler des sports de base (T. Terret, 1999), tels que l'athlétisme, la gymnastique et la natation. Terret définit ces « *trois activités à partir desquelles une pratique de toutes les autres devient sinon possible, du moins plus aisé* ». Ainsi, selon lui, ces trois activités traditionnelles sont considérées comme les fondamentaux de l'EPS, permettant de développer les habiletés motrices de base chez les enfants, telles que la vitesse, la coordination, l'équilibre, la souplesse, la force et l'endurance. Ces sports traditionnels ont longtemps été, par le passé, la base de tout enseignement en Éducation Physique.

De nos jours, et depuis de nombreuses décennies déjà, les activités enseignées se sont multipliées avec le badminton, le volley-ball, les arts du cirque, l'acrosport, etc. Toutefois, nous remarquons au sein des programmations des APSA de chaque établissement, que ce sont relativement les mêmes activités proposées en EPS. Ainsi, de la sixième à la terminale, et même parfois depuis l'école primaire, les élèves rencontrent régulièrement les mêmes APSA.

Certains auteurs justifient ce phénomène afin d'éviter « l'éternel débutant » en EPS. Selon Jacqueline Marsenach (2005), il s'agit « *d'un zapping de pratiques qui avait pour conséquence le maintien des élèves dans un statut de débutant* ». Néanmoins, selon elle, le problème essentiel résiderait dans « *la durée consacrée aux apprentissages* », c'est-à-dire la durée des séquences d'apprentissage, plutôt que le nombre de fois où l'activité est pratiquée tout au long du cursus scolaire de l'enfant.

C'est pourquoi, il pourrait être intéressant de se questionner sur la programmation des APSA et l'enseignement de nouvelles pratiques en EPS.

Nous en venons donc aux motivations qui m'ont encouragé à effectuer cette recherche. Personnellement, c'est grâce au service Campus Sport de l'Université de Franche-Comté, que j'ai découvert un panel de nouvelles pratiques. Ce dispositif offre un accès gratuit à une quarantaine d'activités sportives de loisir pour tous les étudiants, parmi lesquelles se trouve une activité appelée « Sports Alternatifs ».

En parallèle, au cours de ma troisième année de Licence STAPS filière Éducation et Motricité, nous avons eu l'opportunité de réaliser un stage filé, de janvier à mai, qui nous a permis de prendre en charge une classe, une fois par semaine, et d'assurer son suivi. Ainsi, en milieu de séquence de Badminton, j'ai constaté que de nombreux élèves se plaignaient, disant « encore du badminton... », et qu'ils se lassaient de cette activité. En effet, ces élèves de quatrième avaient déjà pratiqué cette activité en sixième et en cinquième. De plus, en voyant leurs camarades pratiquer l'activité Baseball à l'extérieur, mes élèves enviaient ces derniers et auraient préféré être à leur place.

Dès lors, j'ai cherché à établir un lien entre ma pratique de nouvelles activités à l'université et mon expérience en établissement scolaire, afin de me questionner sur plusieurs sujets.

En effet, nous avons constaté une lassitude à l'égard de certaines pratiques chez les élèves en EPS. L'ajout de nouvelles pratiques pourrait-il pallier ce constat et inciter les élèves à s'engager davantage dans leur pratique ?

Par ailleurs, nous pouvons nous interroger sur la relation entre l'enseignant d'EPS et ces pratiques. Les enseignants ne se lassent-ils pas d'enseigner presque chaque année les mêmes activités, ce qui peut ainsi rendre les cours monotones ? L'enseignement de nouvelles pratiques pourrait-il diversifier les activités enseignées en EPS ? Sont-elles déjà enseignées dans certains établissements ? Comment le sont-elles ? Sont-elles enseignées en tant qu'activité à part entière, ou ponctuellement au sein d'activités traditionnelles ? Qu'est-ce qui différencie une nouvelle pratique à une activité, dite traditionnelle ? Quels marqueurs pouvons-nous retenir ?

Dès lors, il nous paraît nécessaire de définir ce que nous entendrons, tout au long de notre réflexion, par le concept de sport, ce qui nous amènera à utiliser, ou non, le terme sport pour définir ces nouvelles pratiques.

## II. L'exploration

### II.1 Discussion autour du concept de sport

En effet, le sport est un concept vaste et pluriel, pouvant être défini de manière très différente au sein de la littérature en raison de nombreuses définitions.

D'après les propos de P.Parlebas (1981), le sport est « *l'ensemble des situations motrices codifiées, sous forme de compétition et institutionnalisées* ». Cette définition regroupe l'aspect fédéral et compétitif de la pratique. Toutefois, nous ne retiendrons pas cette définition, puisque, dans une perspective de nouvelles pratiques, celle-ci peut en exclure certaines, ne comportant pas forcément d'institutionnalisation, et où la norme est une pratique de loisir à but non-compétitive.

Ensuite, la définition du sport donnée par Magnane (1964, p.3) serait davantage appropriée à notre recherche. En effet, elle le définit comme une « *Activité de loisir dont la dominante est l'effort physique, [...] comportant des règlements [...] spécifiques, et susceptible de se transformer [...]* ». Ces propos peuvent nous rappeler ceux de Defrance, (2006, p.97) qui souligne que « *le sport est défini en pratique par ceux qui l'instituent, et, est constamment redéfini à mesure qu'il se construit* ». Ainsi, la définition du sport ne serait pas fixe, mais évolutive en fonction des périodes, des contextes et des acteurs impliqués.

Ainsi, nous pourrions compléter ces définitions avec les propos de Michel Caillat (1996), qui insiste sur le fait que, le sport ne se réduit pas à une simple activité physique ou à une compétition sportive, mais englobe une dimension sociale. Il définit alors le sport comme une activité physique et sociale qui permet de « *vivre des expériences fortes, de se réaliser, de se dépasser, de construire des relations, et de participer à une communauté* ». Ainsi, le sport est, selon lui, un moyen de se construire personnellement, d'adopter des valeurs, et d'appartenir à une communauté.

Dès lors, nous retiendrons pour la suite de notre réflexion ces dernières définitions du sport qui nous paraissent davantage adaptées à notre recherche, mettant en avant une activité physique de compétition ou de loisirs permettant de vivre des expériences, de construire des relations sociales et/ou d'appartenir à une communauté de pratiquants.

Ces définitions reflètent ainsi, une vision du sport au sein de notre société, même si, de multiples visions pourraient être envisagées. Mais qu'en est-il du sport à l'École et en EPS ? Peut-on parler de sport en EPS ?

## II.2 Discussion autour du sport en EPS

### II.2.1 Le Sport en EPS

L'éducation physique et sportive (EPS) est définie par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports comme étant « *une discipline d'enseignement qui contribue à la formation de la personne par la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle vise le développement des capacités motrices, la connaissance et la compréhension des règles, des stratégies et des enjeux des pratiques corporelles, ainsi que l'acquisition d'attitudes et de comportements favorables à la santé, à la sécurité et à la vie en société.* »

Cette définition est issue de la **circulaire n° 2011-056 du 28-3-2011** relative au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Peut-on alors parler de sport en EPS ?

En effet, il est difficile d'utiliser la notion de sport en EPS lorsqu'on considère un sport comme le définit Parlebas (1981) en tant que sport de compétition. En effet, il ne s'agit pas de reproduire la pratique fédérale réalisée au sein de chaque club sportif, mais plutôt d'utiliser les activités physiques afin de développer des compétences diverses et plurielles chez les élèves. Dès lors, les définitions données par Magnane, Defrance ou encore Caillat semblent plus appropriées pour parler de sport en EPS. L'idée d'une activité physique sociale, renvoie à la finalité de l'EPS, « *Former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué dans le souci du vivre ensemble* » (**BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015**), et « *se construire des relations* » peut renvoyer au domaine 3 du Socle Commun (S4C), « *La Formation de la personne et du citoyen* », développant chez l'élève, sa capacité à « *participer activement à l'amélioration de la vie commune* » (**Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015 -S4C**) par exemple.

Dès lors, les compétences relatives à la motricité représentent le noyau dur, la spécificité de l'EPS. Cependant, on ne s'attache pas seulement à la transformation motrice. En effet, l'EPS s'attarde de plus en plus à développer les compétences à dominantes méthodologiques et sociales. (J-A.Méard ; G.Klein, 2001). Ainsi, en EPS, nous nous éloignons petit à petit d'un sport défini comme Parlebas, pour se rapprocher d'un sport comme le perçoivent Caillat ou Magnane. Cette vision du sport, permet alors aux nouvelles pratiques, différentes des sports traditionnels, de se développer dans l'enseignement de l'EPS.

Toutefois, ces nouvelles pratiques répondent-elles aux injonctions des programmes ? Quels sont ces injonctions ? Quelles sont les compétences attendues par les programmes ?

## II.2.2 Les attendus des programmes en EPS

En EPS, les programmes recensent l'ensemble des attendus et des compétences à acquérir pour les élèves. Au collège, il existe un socle commun de connaissances de compétences et de culture, appelé S4C, et regroupant l'ensemble des compétences devant être acquises en fin de troisième. (Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture - Décret n°2015-372 du 31 mars 2015).

Dès lors, l'enseignement de l'EPS doit répondre aux différents domaines présents au sein de ce socle commun, et aux cinq compétences générales (CG) de l'EPS.

Au lycée, il s'agira de répondre aux objectifs généraux mis en place par les **Programmes d'EPS du Lycée Général et Technologique en 2019**.

Ensuite, l'EPS se décline en quatre champs d'apprentissage au collège, et en cinq champs d'apprentissage au lycée, qui, de manière complémentaire, contribuent à l'acquisition, par tous les élèves, du S4C. Selon les programmes, « *un champ d'apprentissage englobe une famille d'expériences motrices qui constituent des contextes dans lesquels les compétences générales de l'EPS sont travaillées et développées* » (MEN (2016). Contribuer au socle – Apprendre en et par l'EPS).

« Ces champs permettent d'ordonner des pratiques physiques scolaires afin de faciliter la construction de parcours de formation en EPS équilibrés, au regard de la richesse et de la diversité du champ culturel de référence » (**Programmes d'EPS du Lycée Général et Technologique en 2019**).

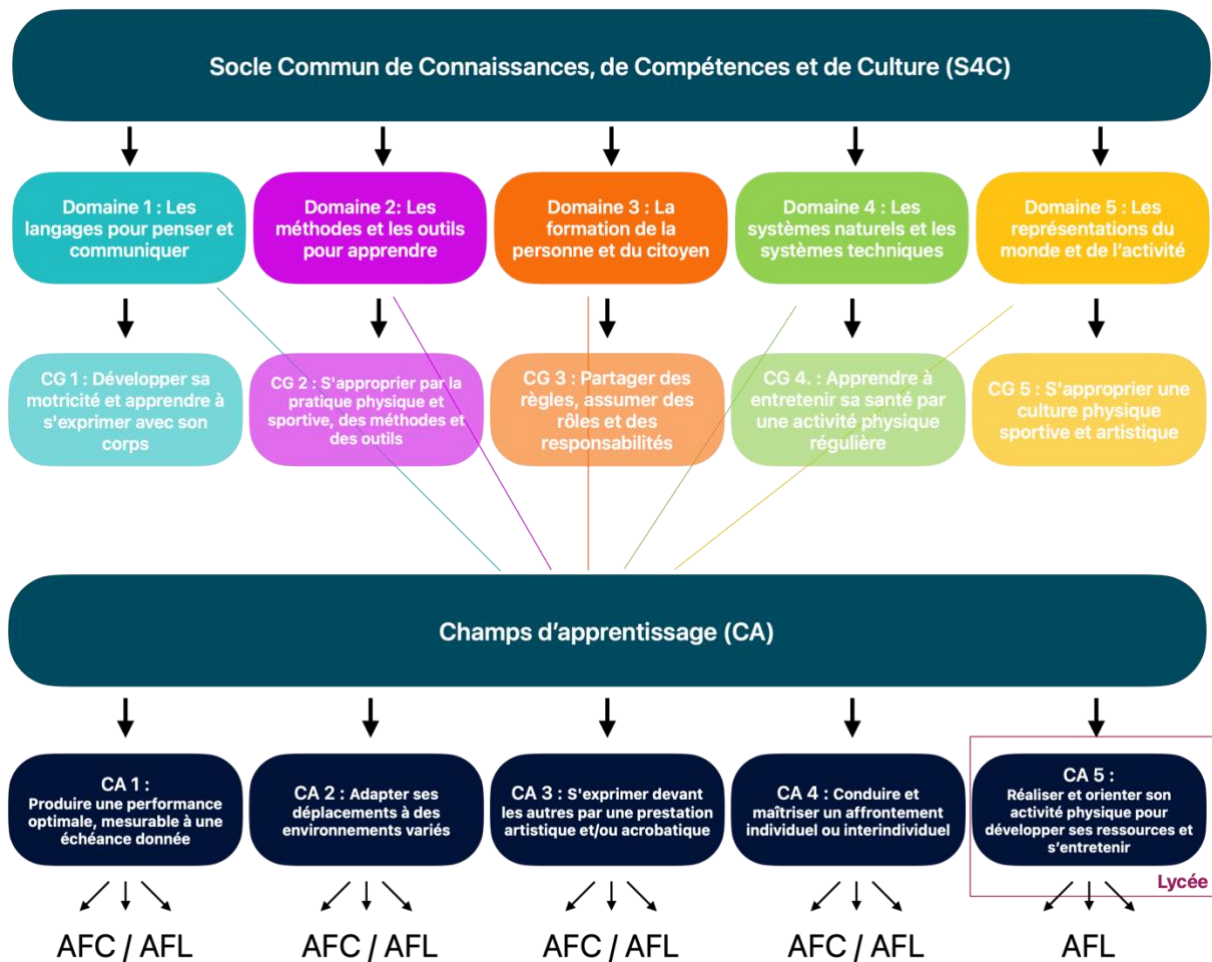
De cette manière, les activités enseignées en EPS doivent s'inscrire dans l'un des quatre, ou cinq champs d'apprentissage.

Enfin, chaque champ d'apprentissage regroupe des attendus de fin de cycle (AFC), au collège, et des attendus de fin de lycée (AFL), accordant une certaine liberté pédagogique aux enseignants dans le choix des activités enseignées. En effet, le programme souligne que « *les enseignants sont responsables de la déclinaison des attendus de fin de cycle par APSA et de la démarche pour les atteindre* » (**Programmes d'EPS du Lycée Général et Technologique, 2019**). Dès lors, l'équipe EPS de chaque établissement, c'est-à-dire l'équipe pédagogique regroupant l'ensemble des enseignants d'EPS d'un établissement, est libre de la programmation



des APSA enseignées aux élèves, dans la mesure où elles répondent aux attendus des programmes.

### Schéma récapitulatif des programmes en EPS



## II.3 La Programmation des APSA en EPS

À l'heure actuelle, la programmation des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) en éducation physique et sportive est régie par l'équipe EPS, au sein du projet pédagogique EPS. Cette programmation doit permettre, en collège, une découverte des 4 champs d'apprentissages : « *Proposer aux élèves un parcours de formation équilibré sur ces quatre champs est essentiel, pour un développement complet des compétences spécifiques de l'éducation physique et sportive, mais aussi pour favoriser la motivation et la réussite de tous*

*les élèves : les filles, les garçons, les élèves à besoins éducatifs particuliers ... » (MEN (2016). **Contribuer au socle – Apprendre en et par l'EPS**), auquel nous rajoutons au lycée, le champ d'apprentissage n°5.*

En addition aux textes officiels qui influencent la programmation des APSA, de nombreux facteurs entrent en jeu. En effet, comme l'ont expliqué certains enseignants d'EPS dans l'étude proposée par Jeanne Benhaim-Grosse (2007), la disponibilité des installations apparaît en premier lieu, avec près de 30 % des activités choisies à cause – grâce aux infrastructures, à égalité avec les goûts des enseignants. Ensuite, les enseignants prennent en compte les besoins des élèves à 17 %, et leurs motivations à 13 %. Pour finir, ce sont les compétences des enseignants qui interviennent en dernier avec 8 %. Ainsi, après avoir pris connaissance de la manière dont sont programmées les APSA en EPS, nous pouvons nous questionner sur les APSA retenus de manière générale par les équipes EPS. Pour cela, nous nous appuyons sur la classification en 4 catégories de Jeanne Benhaim-Grosse (2007), avec les APSA dites classiques, discriminantes, de loisirs et d'extérieurs. L'auteur entend par « *classiques* » des APSA pratiquées dans plus de 80 % des établissements, telles que l'Athlétisme, le Badminton, le Volley-Ball, le Tennis de table, etc. Ensuite, les « *discriminantes* » sont des APSA pratiquées dans 25 à 75 % des établissements, regroupant des activités comme le Rugby, la Lutte, la Danse, les Arts du cirque, etc. Puis, les activités de « *loisirs* » pratiquées dans 15 à 25 % des établissements, avec l'exemple de la Boxe, ou encore du Step et de l'Aérobic. Enfin, les activités dites « *d'extérieurs* » pratiquées dans 1 à 15 % des établissements, comme le VTT, le canoë-kayak, ski nordique, etc.

Dès lors, nous constatons que ce sont régulièrement les mêmes APSA qui sont enseignées. Le tableau ci-dessous répertorie la majorité des activités enseignées au sein de chaque champ d'apprentissage (CA).

### Activités les plus enseignées au sein de chaque champ d'apprentissage

	Activités Majoritairement Enseignées
CA 1	Athlétisme - Natation
CA 2	Escalade - Course d'orientation - Canoë-Kayak - Sauvetage Aquatique
CA 3	Gymnastique - Danse - Arts du Cirque - Acrosport - Step
CA 4	Badminton - Tennis de Table - Volley-Ball - Ultimate - Handball - Football - Basket-Ball - Rugby - Lutte - Boxe Française
CA 5	Musculation - Cross Training - Step - Athlétisme - Natation

Néanmoins, nous pouvons nous questionner sur la volonté des enseignants à l'idée d'enseigner ces pratiques. Ces activités sont-elles désirées par les enseignants ?

#### **II.3.1 Un Constat provenant de la littérature**

L'étude réalisée par Jeanne Benhaim-Grosse (2007) traite aussi les activités souhaitées par les enseignants si aucune contrainte n'entrait en jeu. Ainsi, nous nous attacherons à montrer les différences pouvant exister entre les activités pratiquées en EPS, et celles souhaitées par les enseignants, en nous appuyant sur les résultats de l'étude (Base de 653 établissements et 676 professeurs de collèges, 341 professeurs de LEGT, 300 professeurs de LP).

Ainsi, le tableau ci-dessous compare le classement des APSA les plus enseignées en EPS et le classement des APSA souhaitées par les enseignants d'EPS. Les nombres correspondent à leur rang dans les classements respectifs.

	Classement des APSA les plus pratiquées en EPS	Classement des APSA Souhaitées par les enseignants
Athlétisme	1	42 (Dernière position)
Badminton	2	34
Volley-Ball	3	38
Basket-Ball	4	39
Handball	5	32
Tennis de Table	6	24
Football	7	41
Lutte	8	30
Rugby	9	18
Ultimate	10	20

Dès lors, cette comparaison représente bien le décalage pouvant exister entre les activités pratiquées et celles souhaitées par les enseignants. En effet, nous remarquons que sur les dix premières activités pratiquées en EPS dans les établissements étudiés, la majorité de ces activités ne sont nullement souhaitées par les enseignants, en se plaçant dans les dernières activités voulues.

Ainsi, une multitude de questions peuvent se poser. Est-ce que l'enseignement d'une activité qui n'est pas forcément souhaitée, a un impact sur l'enseignement proposé par le professeur ? Au final, n'est-ce pas redondant d'enseigner régulièrement les mêmes APSA ? Ces activités, répétitives, n'engendrent-elles pas une sorte de lassitude chez les enseignants ?

Une question peut se poser et pourrait être approfondie. L'enseignement de nouvelles formes de pratiques pourrait-il diversifier les activités enseignées en EPS ? Et par conséquent, varier son enseignement ?

Les nouvelles pratiques pourraient-elles engager, impliquer et motiver davantage les élèves en EPS ? Les enseignants en EPS ? Qu'est-ce qui caractérise ces nouvelles pratiques ? Peut-on parler de sports alternatifs aux sports dits traditionnels ?

Pour répondre à cette dernière question, il nous paraît nécessaire de définir ce que nous entendons par la notion de sports alternatifs.

## **II.4 Définition des sports alternatifs**

### **II.4.1 Les sports alternatifs dans la société**

Avant toute chose, qu'entendons-nous par sports alternatifs ? Il s'agira ici de les définir et de délimiter ce que nous considérons ou non comme alternatif. À l'heure actuelle, la notion de sports alternatifs est difficile à définir. En effet, quels sports peut-on considérer comme alternatifs et quels sports n'appartiennent pas à cette catégorie ? Quelle limite peut-on donner à ces sports alternatifs ? Dans un premier temps, nous pouvons nous appuyer sur les propos de Rinehart (2000), expliquant que ces pratiques « *offrent des alternatives, idéologiquement ou pratiquement, aux sports traditionnels et aux valeurs sportives traditionnelles.* ». En effet, Audrey Tuaille-Demesy (2016) reprend et complète ses propos en avançant que « *nous entendons par sports alternatifs, les activités qui impliquent la transformation ou la structuration à la marge d'un cadre normatif, initialement donné, issus de communautés de pratiquants, partageant et revendiquant des valeurs communes* ». Suite à ces définitions, nous pouvons faire ressortir une idée, un courant dans lesquelles s'inscrivent les sports alternatifs. Ainsi, les sports alternatifs se distinguent des sports dits conventionnels (appartenant au Mainstream, A. Tuaille-Demesy, 2018) et peuvent être considérés comme des sports faiblement pratiqués dans notre société, et questionnant la norme des sports traditionnels. Certains auteurs, comme Éric Serres (2010), décrivent ces sports alternatifs comme des sports sans compétition, sans recherche de résultat. Néanmoins, il existe des pratiques telles que le Quidditch qui comporte des compétitions internationales, et qui pourtant propose une alternative aux sports traditionnels, comme défini en amont.

Au sein de la littérature, nous pouvons recenser différentes catégories de sports alternatifs, dans le sens où, un vaste éventail de sports peut appartenir à cette catégorie. En effet, nous retrouvons régulièrement dans la littérature, d'une part, des sports alternatifs basés sur des sports de glisse, comme le souligne Soulé et walk (2007) lorsqu'ils énoncent « *qu'il s'agit d'activités telles que le surf, le snowboard, le skateboard, ou encore le windsurf* ». Et d'autre part, des sports alternatifs basés, cette fois-ci, sur des sports extrêmes, abordés par Rinehart et Sydnor (2003) ou encore par Le Scanff (2000) et défini comme « *quelque chose de grand, d'intense, d'exceptionnel, d'excessif ou d'immodéré. Les situations extrêmes sont des situations anormales, peu communes, et les personnes qui s'y confrontent n'ont pas de mesure* ». Cependant, ces deux catégories semblent assez difficiles à mettre en place en EPS, d'abord par la localisation des établissements. Effectivement, très peu d'établissements ont un accès relativement proche de l'océan ou encore de la moyenne ou haute montagne. De plus, ces sports, particulièrement ceux appelés « sports extrêmes », peuvent être des pratiques à risques pour les élèves en EPS, et demanderait un nombre considérable d'enseignants qualifiés, pour accompagner une seule et même classe.

Ensuite, nous pouvons faire ressortir une catégorie, difficilement nommable, mais comportant une majorité des sports alternatifs collectifs, tels que le Kin-Ball (Patrick Mioche, 2006), le Tchouck Ball, le DBL Ball, le Bijbol, le Quidditch (A. Tuailon-Demesy, 2018), le Pull Ball, etc. Ainsi que certains sports individuels comme le Yoga, ou le Parkour.

C'est pourquoi, il est compliqué de définir les sports alternatifs. En effet, en fonction des auteurs, les critères, les définitions, et les délimitations changent, et à l'heure actuelle, aucune définition concrète n'a été retenue.

Néanmoins, nous pouvons retenir que les sports alternatifs doivent proposer une alternative à quelque chose, ici, aux sports traditionnels. Dès lors, l'alternative peut provenir d'une norme présente et inhabituelle ou inconnue au sein des sports de base. Une norme peut être définie, « *en sociologie pour désigner des manières de faire, d'être ou de penser socialement définies* » (Robert, Bailleau, p.99). Ainsi, un marqueur modifiant la norme dans une pratique, peut la rendre alternative. Nous pouvons illustrer nos propos avec l'exemple de l'Ultimate, ce dernier est alternatif dans la mesure où il bouscule la norme des sports traditionnels, en proposant un auto-arbitrage et une compétition mixte, jusque-là, impensable dans le modèle fédéral.

Mais alors, ces sports alternatifs ne questionne-t-il pas la norme, dans un contexte donné ?

En effet, l'Ultimate, sport alternatif dans la société, l'est-il aussi en EPS ? La mixité en EPS n'est-ce pas la norme ? Ne tendons-nous pas vers un auto-arbitrage bienveillant en EPS ?

Dès lors, les normes ne sont pas les mêmes en fonction des contextes. Les normes du système sportif français et du monde fédéral sont différentes des normes en EPS. En effet, si nous reprenons les définitions données en amont pour le sport : celle donnée par Parlebas caractériserait le sport dans un milieu fédéral, et celles données par Magnane, ou encore Caillat, se rapprocheraient davantage de la définition du sport en EPS, où les normes sont différentes.

Ainsi, nous tenterons de définir les sports alternatifs en EPS, différents des sports alternatifs dans la société.

#### **II.4.2 Les sports alternatifs en EPS**

À ce sujet, il existe très peu de littérature abordant la thématique des sports alternatifs en EPS, d'où l'enjeu de notre sujet. Ainsi, tout au long de notre mémoire, nous aborderons la notion de sports alternatifs dans le cadre de l'EPS. Dès lors, il nous semble intéressant et nécessaire de proposer deux définitions, ou en tout cas, deux délimitations différentes entre les sports alternatifs au sein de notre société, et les sports alternatifs en EPS.

C'est ainsi, que nous entendrons, tout au long de notre réflexion, par la notion de sports alternatifs, l'ensemble des sports que l'on peut considérer, en EPS, comme des sports, faiblement pratiqués, et méconnus par les élèves dans des activités scolaires ou extrascolaires, et proposant une alternative aux sports, dits de base ou traditionnels, en questionnant la norme. Ces activités permettent alors une remise à niveau de tous les élèves, développant de nombreuses compétences afin de répondre aux attendus régis par les programmes.

Cette différenciation réalisée entre sports alternatifs à l'école, et sports alternatifs dans notre société, nous paraît fondamentale. En effet, certains sports non-alternatifs dans la société peuvent l'être en EPS, et inversement, certains sports alternatifs en EPS peuvent ne pas l'être au sein de la société. L'exemple de l'Ultimate : pratiqué depuis quelques années maintenant en EPS, cette pratique ne serait alors plus considérée comme alternative à l'école. Néanmoins, au sein de la société, l'Ultimate est peu développé, peu pratiqué, et questionne la norme du système fédéral par son auto-arbitrage et ses compétitions mixtes, c'est pourquoi, l'Ultimate peut être considéré comme alternatif dans la société. Tandis que le Yoga, quant à lui, développé depuis de nombreuses années dans la société reste très discret et peu pratiqué en EPS. Par conséquent, le Yoga serait alternatif à l'école et non dans la société.

Dans la même logique, nous pouvons différencier certains sports alternatifs en EPS en fonction des régions et des contextes avoisinants. En effet, certains sports peu développés dans une région peuvent l'être davantage dans une autre grâce, notamment, à un environnement plus favorable. L'exemple du ski très pratiqué en Rhône-Alpes, mais peu en Bretagne ou encore le surf pratiqué en Nouvelle Aquitaine, mais inexistant en Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, sur quels critères pouvons-nous nous baser afin de définir et délimiter les sports alternatifs en EPS ?

### **II.4.3 Les critères permettant de définir et délimiter les sports alternatifs en EPS**

Dès lors, il nous paraît nécessaire de définir et de délimiter de manière explicite et précise, ce que nous entendrons, tout au long de cette recherche, par sports alternatifs en EPS. Cette définition et délimitation repose sur la littérature et ma connaissance du système éducatif et de l'EPS. Tout d'abord, l'un des premiers critères est la nouveauté de l'activité. Cette dernière doit être faiblement voire non pratiquée par les élèves en EPS, mais aussi dans les activités extrascolaires. Ces sports sont majoritairement inconnus par les élèves, et/ou les enseignants, en raison d'un développement récent, ou tout simplement de sports méconnus du grand public, et peu médiatisés.

Ensuite, ces derniers doivent être accessibles à tous les élèves, quel que soit leur niveau de compétence. Rappelons qu'il est tout à fait possible pour l'enseignant, de mettre en place des adaptations, afin de permettre à un plus grand nombre d'entrer et de progresser dans l'activité (l'exemple d'une adaptation proposée en Volley, où l'autorisation de blocage peut être utilisée en EPS). Ces activités peuvent être collectives ou individuelles, selon le choix des enseignants et des élèves.

Pour terminer, il nous semble inévitable que la nouvelle pratique propose une alternative aux sports traditionnels en EPS, en modifiant, en supprimant, ou en ajoutant une norme différente de ce habituellement pratiquée. Ainsi, le modèle de pratique des sports alternatifs doit apporter quelque chose de différent, inhabituel en EPS, et qui s'éloigne de la norme des sports de base. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner le lieu de pratique, le règlement, le matériel (Kin-



Ball : matériel nouveau et peu commun), la manière de jouer, l'arbitrage (Ultimate), la mixité (Quidditch : questionne la non-binarité), et bien d'autres encore.

De plus, l'alternative peut venir d'une pratique à part entière, mais peut aussi venir d'une adaptation ou d'un nouveau mode de pratique au sein d'une activité dite traditionnelle, telle que la course d'orientation avec l'application numérique NaviTabi.<sup>1</sup>

Mais alors, quelle est la vision des enseignants d'EPS sur ces nouvelles pratiques ? Les enseignent-ils ? Pourquoi ? Est-il difficile d'inscrire ces pratiques au sein des programmes ?

## II.5 Les enseignants d'EPS et les sports alternatifs

Après avoir discuté avec un enseignant d'EPS<sup>2</sup>, proposant des nouvelles pratiques, ce dernier les caractérise comme des « *pratiques sportives marginales* », c'est-à-dire qui n'ont pas de signification culturelle pour les élèves. Cela contribue ainsi, selon lui, à la recherche de nouvelles règles avec les élèves, afin de déterminer ce qu'il convient de partager communément pour pouvoir les pratiquer. Ainsi, la notion de pratiques sportives marginales, autrement dit, comportant une place secondaire, en marge des pratiques traditionnelles en EPS, peut renvoyer au questionnement de la norme des sports alternatifs par rapport aux sports de base.

Toutefois, cet enseignant précise qu'il est aujourd'hui difficile, malgré une certaine liberté pédagogique donnée aux enseignants, d'enseigner ces pratiques dans le cadre de l'EPS au Lycée notamment. En effet, l'objectif est de préparer les élèves pour ailleurs et plus tard, mais aussi pour leurs 3 épreuves de Baccalauréat, qui doivent entrer dans une liste d'activité émise par l'inspection générale. Au collège, le champ d'activité est plus large, même si, intégrer une nouvelle pratique alternative reste complexe. En effet, il doit s'agir d'une concertation avec l'ensemble de l'équipe EPS, cette activité doit répondre aux programmes, mais aussi aux nombreux projets proposés par l'établissement tel que le Projet Établissement ou encore le Projet EPS.

---

<sup>1</sup> Selon un enseignant d'EPS proposant ce genre de pratique.

<sup>2</sup> Entretien exploratoire réalisé avec un Enseignant d'EPS –

### III. La construction du modèle d'analyse

Au vu de la définition que nous avons pu donner des sports alternatifs, nous pouvons retenir un critère qui nous paraît fondamental : la norme. En effet, un sport est alternatif, si et seulement si, il propose une alternative aux sports traditionnels, par exemple, en modifiant la norme. Ainsi, la question de recherche à laquelle nous allons tenter d'apporter des réponses est la suivante : en quoi les sports alternatifs questionnent-ils la norme en EPS ?

Dès lors, il me paraît nécessaire de définir plus en profondeur ce que j'entends par le terme norme. Ainsi, tout au long de cette recherche, j'entendrai les normes « *comme des modèles de conduite qui orientent le comportement des hommes en société* ». Il peut s'agir de règles, de lois, d'habitudes sociales, etc. « *La norme se présente [...] comme une obligation [...] qui se justifie par la référence à des valeurs partagées par les membres du groupe* »<sup>1</sup>. Selon le Code du Sport (Livre III : Pratique Sportive Version de Janvier 2024), Ces normes comprennent des règles précises régissant le déroulement des compétitions, les équipements utilisés, les installations sportives, ainsi que des codes de conduite pour les athlètes et les officiels. Ces normes sont conçues pour garantir des conditions de jeu équitables et sûres, et prévenir les comportements non éthiques. A titre d'exemple, on peut citer des normes établies pour l'équipement utilisé par les athlètes, les caractéristiques des ballons, des chaussures, les exigences de casques, mais aussi concernant la présence d'arbitres et d'officiels avec leur ligne de conduite, etc. En EPS, les normes dépendent des objectifs éducatifs établis par le ministère de l'éducation nationale au sein des programmes. Nous retrouvons les champs d'apprentissage, définis au préalable, et qui imposent les familles d'activités à enseigner en EPS. Ainsi, au sein de ces familles, nous retrouvons depuis des dizaines d'années maintenant, majoritairement les mêmes activités enseignées, qui sont devenues la norme en EPS avec l'exemple de l'athlétisme, de la gym, du badminton ou encore du volley-ball. Ces activités sont devenues la norme de l'EPS, et si, un élève ne rencontre pas ces activités, au cours de son parcours de formation, cela peut être considéré comme anormal ou du moins étonnant. Toutefois, à l'heure actuelle, les pratiques nouvelles peuvent être intégrées aux programmations en EPS, tant qu'elles peuvent répondre aux attendus des programmes.

---

<sup>1</sup> Jean ETIENNE, François BLOESS, Jean-Pierre NORECK, Jean-Pierre ROUX, Dictionnaire de Sociologie

Dès lors, on peut relever deux types de normes : une première en lien avec les « *déontologies professionnelles, définissant les responsabilités et les devoirs* » et un second constitué par « *les mœurs, véritables codes de morale collective* »<sup>1</sup>, spécifiant l'ensemble des conduites à tenir.

En conséquence, nous distinguerons deux types de normes tout au long de notre recherche, deux types de règles : les règles formelles, c'est-à-dire l'ensemble des « *prescriptions officiellement inscrites dans les statuts d'un groupe ou d'une institution*<sup>2</sup> » qui peuvent se traduire par des lois, un règlement sportif, les programmes en EPS (comme les champs d'apprentissage) etc. Et, les règles informelles, relevant des habitudes de la société, où il est nécessaire de s'y conformer la plupart du temps, afin de ne pas être exclu du groupe, que nous pouvons relier en EPS au choix des activités physiques sportives et artistiques enseignées au sein des établissements, qui sont des activités connues du grand public, et pour la plupart populaires et ancrées dans les mœurs.

De cette manière, on peut faire le lien entre le questionnement de la norme formelle ou informelle et les sports alternatifs. En effet, les sports de manière générale sont régis par des règlements sportifs, et ceux enseignés en EPS sont régis par les Programmes d'EPS, l'équivalent des règles et normes formelles. Toutefois, chaque activité, chaque pratique présente des règles informelles, relevant des habitudes de pratique dans la manière de jouer, la tenue vestimentaire, etc, que l'on retrouve en EPS. Il existe néanmoins certains critères qui se situent à l'entre-deux, pouvant appartenir aux règles formelles ou informelles, comme la question de l'autogestion, inscrit dans un règlement en Ultimate par exemple, mais qui est aussi l'essence de l'activité, dans le monde fédéral, une habitude de jeu. En EPS, les programmes ne tendent-ils pas vers une autogestion, signe de bon déroulement, de fair-play, et de valeurs respectées ? A l'inverse, les rôles sociaux sont omniprésents dans les programmes, le rôle d'arbitre et centrale dans le domaine 3 du Socle Commun de Connaissance de Compétences et de Culture (**S4C – BO 2015**), dans l'optique de former un citoyen respectueux, apte à vivre ensemble.

Pour commencer, aux suites de notre phase d'exploration, et après avoir étudié l'étude de Jeanne Benhaim-Grosse en 2007, quelques questions se posent. Une activité nouvelle, peu enseignée en EPS, ou du moins, pas recensée dans cette étude peut-elle questionner la norme en EPS ? L'innovation dans le choix des activités programmées dans chaque établissement

---

<sup>1</sup> Dictionnaire de Sociologie Le Robert SEUIL

<sup>2</sup> Stéphanie Novak, La prise de décision peut-elle être informelle ? Dans *négociations*, 2017/1 (n°27), page 91 à 107

questionne-elle la norme ? Peut-on dire la même chose des innovations présentes au sein même d'activités, constituant la norme de l'EPS, comme le souligne l'enseignant d'EPS interrogé ? Ainsi, pour répondre à notre problématique, on abordera l'innovation, c'est-à-dire l'introduction de nouveaux faits en guise d'amélioration. Les innovations, les nouveautés peuvent être facteurs questionnant la norme en EPS. En effet, proposer des activités peu enseignées (selon Jeanne Benhaim-Grosse) ou encore des adaptations d'activités courantes, pourraient questionner la norme en EPS. Ces nouveautés bouleversent les pratiques traditionnelles et offrent des alternatives à ces dernières. Ainsi, aux suites de notre première partie de cette recherche basée sur la littérature existante, il me paraît intéressant de scinder ces innovations en deux catégories. La première, l'innovation qui s'articule au sein d'une activité régulièrement enseignée. Et la seconde, l'innovation dans le choix des activités programmées en EPS.

Concentrons-nous d'abord sur le premier type d'innovation : une innovation au sein même d'une activité. En effet, cette innovation peut être matériel, ou encore règlementaire, ce qui peut alors correspondre à une alternative proposée au sport traditionnellement pratiqué, et questionne ainsi, la norme formelle en EPS, puisqu'elle remet en question un règlement sportif ou encore les programmes d'EPS parfois ancrés dans des structures plus traditionnelles. **Dès lors, j'émet comme première hypothèse que l'innovation au sein des activités régulièrement enseignées en EPS, les rendant alternatives, bousculent et questionnent les normes de l'EPS.** Tel que le souligne l'enseignant d'EPS interrogé au préalable de notre recherche, et cité ci-dessus dans l'exploration.

Puis, concernant notre deuxième hypothèse et notre second type d'innovation, il s'agit d'une innovation dans le choix des activités au sein des programmations EPS des établissements. En effet, cette innovation questionne la norme en EPS, dans le sens où, la nouveauté n'est que très peu observée dans les programmations des APSA comme le souligne Jeanne Benhaim-Grosse (2007) dans son étude, et où nous remarquons les mêmes activités depuis de nombreuses années déjà. En d'autres termes, il pourrait être envisageable de questionner la norme informelle en EPS par l'innovation, et la mise en place de nouvelle pratique, dans la mesure où, ce sont régulièrement les mêmes activités enseignées.

Dès lors, en proposant quelque chose de nouveau, en introduisant de nouvelles approches alternatives, ne faisant pas partie du canon traditionnel, divergentes des pratiques dites traditionnelles, l'innovation remettrait en question la norme en EPS.

**Ainsi, j'é mets comme seconde hypothèse que l'innovation dans le choix des pratiques enseignées bouleverse les normes de l'EPS, en proposant une nouvelle activité alternative, non-citée par exemple dans l'étude de BENHAIM-GROSSE (2007), relevant les activités les plus enseignés en EPS.**

Enfin, comme troisième hypothèse, nous aborderons un facteur qui questionnerait la norme des sports traditionnels en EPS : l'autogestion. La notion d'autogestion est souvent associée à la gestion autonome ou participative des affaires d'une organisation, d'une communauté ou d'un système, sans intervention extérieure ou autoritaire. « *L'autogestion constitue la forme d'organisation et le mode de fonctionnement d'une société fondée sur la participation de toutes et de tous à l'ensemble des décisions [...], à tous les niveaux de la sphère collective pour l'émancipation de chacun et de chacune* »<sup>1</sup>. Il s'agit alors de confier les prises de décisions à l'ensemble des membres appartenant à un groupe d'individus, et plus précisément dans un cadre sportif, à l'ensemble des participants. Ainsi, cette pratique ne fait pas appel à des intermédiaires comme on le retrouve dans la plupart des sports avec la présence d'arbitres. En EPS, il s'agirait de laisser les élèves prendre les décisions ensemble, à propos des différents points de règlements, comme les fautes, les sorties, etc. sur des bases de *fair-play*, c'est-à-dire dans le respect des règles, de l'esprit du jeu et de l'adversaire. Ce facteur correspond davantage à la définition donnée par Caillat de l'EPS, dans la mesure où les élèves « *participent à une communauté* » et « *construisent des relations* ».

**Dès lors, j'é mets en guise de troisième hypothèse que l'autogestion au sein d'une activité est un facteur rendant une activité alternative et questionnent ainsi la norme formelle dans le cadre réglementé des activités, et questionne la norme informelle dans les habitudes de pratique en EPS des sports traditionnels.** À titre d'exemple d'autogestion, l'auto-arbitrage, c'est-à-dire, l'arbitrage par les deux équipes en confrontation, sans aide extérieur, au sein d'une activité comme l'Ultimate, questionne la norme des sports traditionnels, dans la mesure où ces derniers sont habituellement encadrés par un corps arbitral comme le handball, le basketball, etc.

Ainsi, nous tenterons de vérifier ces trois hypothèses tout au long de notre recherche.

---

<sup>1</sup> Autogestion – L'encyclopédie Internationale – Tome 4 – Edition Syllepse (Paris) - 2<sup>e</sup> édition

Pour cela, comme nous l'avons observé en amont, il existe un grand nombre de sports alternatifs, et de catégories différentes. Au cours de notre réflexion, nous ferons le choix d'en écarter certaines. En effet, nous ne nous concentrerons pas sur les sports alternatifs dits extrêmes, pour des raisons de sécurité et d'organisation en EPS.

## **IV. Méthodologie**

### **IV.1 La méthode utilisée**

Pour tenter de trouver des réponses à nos questions et à notre problématique, plusieurs moyens étaient envisageables tels qu'un questionnaire à faire remplir par des enseignants, des entretiens, etc.

Le questionnaire était envisageable. Toutefois, lorsque les enseignants ont répondu à ce dernier, peu importe leur réponse, nous devons nous contenter de cela. Si une réponse devait être approfondie, il aurait été difficile de reprendre contact avec les enseignants.

C'est pourquoi, j'ai donc choisi de réaliser des entretiens avec des enseignants proposant des nouvelles pratiques, dans l'objectif de discuter autour de ce sujet et de creuser davantage les questions, les sujets abordés, qu'avec un simple questionnaire. L'idée est de discuter, voir débattre autour de ce sujet et d'en tirer des réponses.

Pour ce faire, j'ai élaboré une grille d'entretien comportant l'ensemble des questions, organisées par thèmes (Grille d'entretien en annexe). J'ai ainsi construit la grille, de sorte à ce que chaque thème m'aiguille sur les concepts retenus comme les normes, les sports alternatifs, et que je puisse cerner la vision des enseignants interrogés sur ce sujet. De plus, les thèmes suivants contiennent des questions en lien avec chaque hypothèse, afin d'obtenir des réponses claires et précises permettant de confirmer ou d'infirmer ces dernières. Dès lors, la partie 4 concernant l'innovation possède deux sous-thèmes correspondant respectivement aux hypothèses 2 et 1, et la partie 5 correspond à l'hypothèse trois.

### **IV.2 Le déroulement de l'entretien**

En guise de première partie, et pour démarrer l'entretien, je pose quelques questions à l'enseignant afin qu'il se présente, présente le contexte et l'établissement dans lequel il exerce, etc.

Ensuite, la deuxième partie est consacrée aux nouvelles pratiques. J'ai fait le choix de ne pas nommer cette partie « Sports alternatifs », pour voir si le mot émerge de la part de l'enseignant. L'objectif de cette deuxième partie est d'en savoir plus sur les pratiques qu'ils enseignent, sur leur motivation à enseigner ces pratiques, etc.

Puis, dans une troisième partie, nous abordons les normes de l'EPS, les habitudes qui ressortent pour les enseignants afin d'établir un habitus, dans l'objectif de comparer les nouvelles pratiques, les sports alternatifs avec ces habitudes de l'EPS.

Dans une quatrième partie, nous évoquons l'innovation dans les activités ou au sein des activités, afin de trouver des réponses permettant de répondre respectivement à l'hypothèse une et deux. Cette partie est donc divisée en deux sous-parties, afin de faciliter et de clarifier les choses lors de l'entretien.

En dernier lieu, nous abordons la question de l'autogestion dans les enseignements et au sein des activités, dans l'objectif de vérifier ou réfuter l'hypothèse 3.

Pour conclure, nous terminons les entretiens par des questions davantage personnelles afin d'établir un profil social de l'enseignant.

### **IV.3 Les entretiens réalisés**

Ensuite, pour trouver les enseignants proposant des nouvelles pratiques, je me suis rapproché d'un enseignant à l'université de Franche-Comté, proposant des sports alternatifs, qui m'a donné le contact d'un enseignant d'EPS qui propose ce type d'activités.

J'ai donc réalisé ce premier entretien avec cet enseignant (enseignant 1) au Lycée Pasteur, qui s'est déroulé en visioconférence, et à qui j'ai demandé à l'issue de l'entretien s'il connaissait d'autres enseignants proposant des sports alternatifs dans leurs enseignements. Ce dernier m'a donné le contact de 3 autres enseignants, que j'ai contacté, et où j'ai obtenu deux réponses positives, et un sans réponse. Sur les deux réponses positives, j'ai pu organiser un entretien qu'avec un seul enseignant (enseignant 2), le second, ne répondaient que rarement, et étaient très souvent indisponible...

Dès lors, j'ai réalisé un deuxième entretien avec l'enseignant 2. Celui-ci s'est déroulé au gymnase du lycée Pierre Adrien Pâris, après un cours d'Ultimate avec ces élèves. Et dans le même principe qu'avec le premier enseignant, j'ai demandé à l'issue de l'entretien s'il connaissait des collègues à lui, qui proposaient ce type d'activités. Celui-ci m'a transmis un contact avec qui je suis entrée en relation (enseignant 3).

Après moult tentatives pour convenir d'un rendez-vous, l'entretien était prévu début-Avril. Néanmoins, suite à un empêchement, l'enseignant 3 n'a pu assurer sa présence, et nous n'avons pas retrouvé de date afin de réaliser cet entretien.



Au final, j'ai donc réalisé seulement 2 entretiens, ce qui est en deçà de mes attentes initiales. Ainsi, la première limite de cette recherche est donc le nombre d'entretiens réduits impliquant une analyse des résultats limitée. Ensuite, je me suis confronté à la difficulté, en tant que chercheur, d'une part de trouver des enseignants d'EPS correspondant aux critères spécifiques que je recherchais. Cela incluait la nécessité de trouver des enseignants d'EPS, proposant des sports alternatifs. Et d'autre part, établir un contact avec les enseignants répondant à mes critères et ainsi aboutir à un entretien, s'est avéré être plus difficile que prévu.

#### IV.4 Le tableau des enquêtes

Tableau des enquêtes

	Enseignant 1	Enseignant 2
<b>Âge</b>	48 ans	45 ans
<b>Genre</b>	Homme	Homme
<b>Année obtention CAPEPS</b>	1998	2006
<b>Pratique Sportive</b>	Course à pied et Padel	RAID (VTT, CàP, CO)
<b>Spécialité</b>	Football et Judo	Course à pied
<b>Durée de l'entretien</b>	1 h 05	30 min

## V. Analyse des entretiens

### V.1 Analyses des entretiens individuels

#### V.1.1 Entretien n°1 : Enseignant n°1

##### Résumé de l'entretien :

Pour commencer, l'enseignant présente son expérience en tant que professeur d'EPS impliqué dans divers projets comme l'option EPS et la discipline non linguistique (DNL) Euro allemande EPS. Son approche vise à proposer des activités motrices variées, amenant un effet de surprise aux élèves afin de développer des compétences physiques certes, mais aussi pour favoriser l'expression et l'apprentissage linguistique de ses élèves, en lien avec la DNL. Il explore des pratiques nouvelles (Disque golf, Ultimate, Kin-ball, etc.) et des modalités différentes de traitement des activités sportives traditionnelles (Navitabi en course d'orientation), en mettant l'accent sur les opportunités d'autonomie et d'autogestion offertes aux élèves. De plus, selon lui, l'avantage de ces nouvelles pratiques réside en leur méconnaissance auprès des élèves, permettant alors de travailler ensemble sur les règles du jeu, afin de construire quelque chose de commun.

##### Les motivations de l'enseignant à programmer des sports alternatifs ?

Selon lui, « *ce qui [l']intéresse dans l'idée de pratiques nouvelles, c'est que, comme elles ne sont pas connues, elles n'ont pas de référence culturelle pour les élèves, ça suppose de travailler les règles. Et donc, de la nécessité de s'entendre sur un quelque chose de commun pour pouvoir travailler ensemble.* » En effet, ils nomment ces activités comme des activités marginales, méconnues du grand public, de la même manière que les nomme Audrey Tuaillon Demésy (2018), c'est-à-dire comme « *des activités impliquant la transformation ou la structuration à la marge d'un cadre normatif, initialement donné* », n'appartenant pas au Mainstream. Et par conséquent, ces activités marginales permettent à tous les élèves de partir du même stade, que ce soit dans la connaissance de l'activité ou dans sa pratique.

### Les sports alternatifs : une innovation dans la programmation en EPS :

Ensuite, il explique que le fait de proposer ces activités en options EPS ou en DNL lui permet de ne pas dépendre des exigences programmatiques présentes en EPS : il souligne « être libéré de toute contrainte programmatique, ce qui ne serait pas le cas en EPS obligatoire ». De plus, l'équipe EPS pourrait être un frein à la mise en place de ces activités puisqu'il faut s'entendre avec les collègues de l'équipe EPS sur la programmation des activités à établir. Par exemple, « il faut que tu t'entendes avec les collègues sur un référentiel d'évaluation commun, sur la possibilité que plusieurs enseignants de l'équipe soient à même de proposer l'activité pour qu'il y ait une continuité de la seconde à la terminale ». En effet, les enseignants qui ne connaissent pas cette nouvelle activité et ne maîtrisent pas celle-ci, peuvent être retissant à l'idée d'enseigner cette dernière et peuvent refuser la proposition. En d'autres termes, l'intégration de nouvelles pratiques dans la programmation EPS « demande une réflexion commune de la part des enseignants de l'équipe ». Ceci rejoint l'étude de Jeanne Benhaim-Grosse (2007) relevant que les compétences des enseignants interviennent à 8% dans la programmation des activités choisies, et le goût des enseignants intervient à 30% dans cette dernière.

Cela tend tout de même à évoluer, à se modifier, à se transformer avec l'évolution, l'arrivée de nouvelles activités proposées lors de la formation initiale. En effet, il indique que « si dans la formation initiale, les nouveaux profs arrivent en ayant vécu de nouvelles pratiques, alors ils seront plus à même de les enseigner et de les proposer, de par leur vécu ». Ils possèderaient alors des contenus théoriques et pratiques sur l'activité ainsi que des contenus pédagogiques répondant aux enjeux de l'enseignement de ces activités nouvelles.

D'après cet enseignant, malgré différents freins, ralentissant l'arrivée de nouvelles pratiques en EPS, ces dernières sont régulièrement proposées au sein d'options, comme « notamment l'option EPS, qui permet de faire évoluer les programmations. »

Ces activités nouvelles, dites, sports alternatifs par cet enseignant, sont pour lui intéressantes de par leur côté marginal. En effet, il explique que « c'est parce qu'elles n'ont pas de signification culturelle », ce qui renvoie au fait qu'elles se distinguent des sports conventionnels, connus de tous, comme le souligne Audrey Tuillon Demésy (2018), « qu'elles vont provoquer chez l'élève un intérêt, une surprise »<sup>1</sup>, et par conséquent un engagement personnel des élèves dans l'activité.

---

<sup>1</sup> Enseignant n°1

Au départ, il proposait au sein de ses options des activités traditionnelles et construisaient des situations afin d'amener la surprise chez ses élèves. Et depuis qu'il s'est intéressé aux activités marginales et alternatives, et qu'il a étoffé son catalogue d'activités, alors il propose à présent, majoritairement des pratiques alternatives, qui créent plus de surprise. De plus, ces activités répondent davantage à la demande des élèves, par rapport à des activités plutôt traditionnelles comme la gymnastique ou la natation, ajoute cet enseignant.

### *Les sports alternatifs : une innovation au sein d'une activité traditionnelle :*

Ensuite, au cours de cet entretien, l'enseignant explique qu'il enseigne différentes activités plutôt traditionnelles en y insérant certaines innovations. Il prend l'exemple de la course d'orientation avec l'utilisation d'outils novateurs comme Navitabi, ou encore de l'escalade et de la boxe française. Il propose des « *pratiques innovantes dans le traitement didactique des activités traditionnelles* ».

À titre d'exemple, en seconde, les élèves vivent un cycle de boxe française sous la forme de kata, c'est-à-dire d'un combat imaginaire, où l'objectif est de produire une vidéo, avec des touches imposées, en simulant un assaut. Ce traitement didactique innovant de l'activité est intéressant puisqu'il permet de « *construire chez les élèves une motricité maîtrisée avant de s'engager dans un réel assaut en terminale.* » Ainsi, cette innovation au sein de l'activité permet une progressivité dans l'apprentissage de cette dernière et participe à la réussite des élèves.

### *L'autogestion et l'autonomie en EPS et dans les sports alternatifs :*

Enfin, cet enseignant met en autonomie et en autogestion ses élèves au maximum, c'est pour lui, l'une des finalités de l'EPS, l'objectif étant de « *rendre les élèves autonomes dans leur pratique* ». Selon lui, il n'existe pas forcément d'activités plus propices à la mise en place d'une autogestion. En effet, il explique « *qu'à partir du moment où les problèmes de sécurité sont résolus, l'idée de l'autogestion et l'autonomie dans le travail, c'est simplement une réflexion didactique* ». Dès lors, les pratiques alternatives ne sont pas forcément plus propices à la mise en place d'une autogestion par rapport aux pratiques traditionnelles. Le seul point à prioriser

est la sécurité, et une fois celui-ci cerné, l'autogestion peut intervenir dans n'importe quelle activité.

Maintenant que nous avons analysé l'approche pédagogique de ce premier enseignant, penchons-nous sur l'analyse de l'entretien avec le deuxième enseignant.

### **V.1.2 Entretien n°2 : Enseignant n°2**

#### Résumé de l'entretien :

Pour commencer, cet enseignant présente les activités qu'ils enseignent, et particulièrement les sports alternatifs comme l'Ultimate et le laser-run. Il explique son choix d'enseigner ces pratiques en raison de leur caractère nouveau pour les élèves, les motivant ainsi à s'engager dans les apprentissages, malgré des élèves réticents, liés au contexte de l'établissement.

Ensuite, il aborde les innovations qu'il met en place et souligne leurs utilités pour libérer du temps à l'enseignant et faciliter l'apprentissage des élèves.

Enfin, il discute de l'autogestion et de l'autonomie des élèves, soulignant leur importance dans le développement de compétences et de responsabilités.

#### Les motivations de l'enseignant à programmer des sports alternatifs ?

Cet enseignant a choisi de programmer des activités nouvelles car, de manière générale, selon lui, « *les élèves n'en ont jamais fait, impliquant ainsi qu'ils n'ont aucune représentation, aucun comportement déviant qui sont ancrés que l'on pourrait retrouver dans des activités traditionnelles. C'est donc plus sain à enseigner.* » Le côté marginal de ces activités permet alors à ces activités d'être enseigné sans craindre de potentiels dérives dû aux représentations des élèves. De plus, cet enseignant indique que la nouveauté de ces activités est un facteur qui « *joue sur la motivation des élèves* ».

Ensuite, selon lui, les exigences programmatiques étaient auparavant une contrainte à la mise en place de ces pratiques nouvelles, mais qu'aujourd'hui, il est possible de faire rentrer quasiment l'ensemble des activités dans les programmes. Il explique que « *c'est intéressant puisque, de par le choix que tu as à faire, tu peux adapter l'activité à ton profil d'élèves* ».

### *Les sports alternatifs : une innovation dans la programmation en EPS :*

D'après cet enseignant, les programmations d'activités en EPS dépendent majoritairement des enseignants et de leur spécialité : « *chez nous, on a de la course d'orientation. C'est parce que j'ai poussé pour qu'il y ait de la course d'orientation. On fait du foot. Moi, je déteste le foot. On en fait parce que \*\*\* \*\*\*, c'est sa spécialité, et pour lui, ça correspond aux élèves* ». De plus, en second temps, ce qui module les programmations selon lui, ce sont les installations à disposition.

Dès lors, ces propos rejoignent les résultats de l'étude menée par Jeanne Benhaim-Grosse (2007) plaçant la disponibilité des installations en premier lieu, à égalité avec le goût des enseignants.

Ensuite, selon lui, il n'y a plus de contraintes programmatiques à la mise en place de nouvelles activités, de sports alternatifs en EPS. Il explique que « *c'était un frein, [...] mais que maintenant, plus du tout. Aujourd'hui, il suffit de travailler les AFL, et de moduler un peu* » pour faire rentrer l'activité que tu souhaites enseigner dans les programmes. À l'heure actuelle, en EPS, on souhaite développer des compétences (**Programme du Lycée, 2019**), et non spécialiser et rendre performants les élèves dans une activité précise. Les attendus sont donc plus larges et permettent selon lui, de faire rentrer quasiment toutes les activités dans ces programmes. L'idée étant de « *faire un choix et d'adapter l'activité en fonction du profil des élèves* », souligne-t-il.

Ainsi, l'innovation des activités dans la programmation, notamment grâce aux sports alternatifs bousculerait alors les normes en EPS que la littérature définit comme « *des modèles de conduites qui orientent le comportement des hommes en société* »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Jean ETIENNE, François BLOESS, Jean-Pierre NORECK, Jean-Pierre ROUX, Dictionnaire de Sociologie

### Les sports alternatifs : une innovation au sein d'une activité traditionnelle :

Ensuite, cet enseignant explique qu'il instaure au sein de ses enseignements quelques innovations dans les APSA telles que Navitabi, en course d'orientation, comme l'utilisait l'enseignant n°1.

Selon lui, ce type d'innovation « ne permet pas de rendre différente l'activité, mais elle rend cette dernière plus facile à enseigner ». En effet, ces outils innovants sont des atouts pour l'enseignant pour qu'il puisse se libérer du temps afin d'accompagner davantage les élèves, et « donner un maximum de retours aux élèves ».

Puis, il enseigne le Laser Run, que l'on peut considérer comme une innovation au sein de l'activité Demi-fond. En effet, il explique que mêler « le développement de la filière aérobie » que l'on retrouve lors de la course à pied, comme en demi-fond, « à une activité de précision » avec le tir, booste la motivation des élèves et ajoute un côté fun à l'activité, permettant aux élèves de s'engager plus facilement.

Ainsi, l'innovation au sein d'une APSA, de par l'aspect nouveau, et le plaisir pris par les élèves en pratiquant cette activité, feraient du Laser Run, de ce sport alternatif au demi-fond, une activité bousculant et questionnant les normes en EPS.

### L'autogestion en EPS et dans les sports alternatifs :

Enfin, analysons le discours sur l'autogestion de cet enseignant. Il souligne qu'il laisse « un peu ses élèves en autonomie », mais dans une « autonomie relative », qui diffère en fonction des activités. En effet, il explique que dans le contexte de l'établissement, dans un lycée professionnel, et avec les profils d'élèves qu'il a au quotidien, l'autonomie et l'autogestion ne sont pas les priorités, mais apparaissent lorsque les problèmes de sécurité, de respects, et de vivre ensemble sont acquis, « ce qui n'est pas le cas pour tout le monde ».

Dès lors, certaines activités peuvent, selon lui, être plus propices à favoriser l'autonomie comme l'Ultimate avec un auto-arbitrage, développant le respect mutuel : « L'auto-arbitrage, dans notre établissement, c'est génial ! Ça montre vraiment que la règle et le respect de la règle, si ce n'est pas établi, il n'y a pas de jeu. »

De plus, il souligne que les activités de pleine nature font de l'autogestion un des enjeux majeurs. En effet, la sécurité des élèves dépend de leur capacité à s'autogérer : « Celui qui est

*capable de revenir à l'heure en course d'orientation est autonome et se gère individuellement. Celui qui est capable d'assurer son copain en escalade est autonome* ». Tandis que dans d'autres activités, théoriquement, « *tu peux fonctionner un peu sans autonomie, et sans autogestion* », même si ce n'est évidemment pas le but recherché.

Ainsi, de son point de vue, l'autonomie et l'autogestion présente au sein des sports alternatifs ne bousculent pas les pratiques habituellement rencontrées, les normes de l'EPS, puisque « *dans toutes les activités, il y a de l'autonomie, des responsabilités, de l'autogestion, même si elles apparaissent sous différentes formes* ». Il estime tout de même que l'autogestion au sein des sports alternatifs enrichit l'enseignement en favorisant l'implication des élèves et leur développement personnel.

Après avoir analysé les entretiens réalisés individuellement, croisons ces deux analyses afin d'en retirer des conclusions et répondre à la problématique.

## **V.2 Analyse croisée des entretiens**

À présent, après avoir analysé chaque entretien individuellement, tentons de croiser les entretiens et les informations obtenues suite à ceux-ci, afin d'en faire ressortir des généralités et ainsi répondre à la problématique qui est : en quoi les sports alternatifs questionnent-ils les normes en EPS.

Dans un premier temps, je constate que les deux enseignants expriment un intérêt pour l'introduction des sports alternatifs dans leurs enseignements en EPS, ou en options. Ils considèrent ces activités comme des activités marginales, méconnues du grand public, offrant ainsi aucune référence culturelle aux élèves, et retirent par conséquent, toute stigmatisation de l'activité. L'enseignant n°1 souligne que « *comme elles ne sont pas connues, elles n'ont pas de référence culturelle pour les élèves* », et l'enseignant n°2 explique que « *les élèves en n'ont jamais fait, impliquant ainsi qu'ils n'ont aucune représentation, aucun comportements déviants qui sont ancrés que l'on pourrait retrouver dans des activités traditionnelles* ». Ainsi, ils reconnaissent l'importance de l'innovation dans la programmation des APSA en EPS, et estiment intéressant de programmer des activités de ce type afin de proposer des activités



« neutres », sans référence culturelle, et plaçant chaque élève au même niveau de pratique. Toutefois, les deux enseignants ne sont pas en accord sur la facilité à mettre en place en EPS. En effet, pour le premier enseignant, il est difficile de faire rentrer des sports alternatifs dans la programmation EPS, à cause « *des contraintes programmatiques* »<sup>1</sup>, mais aussi à cause des collègues de l'équipe EPS, qui ne maîtrisent pas l'activité et qui pourraient être en difficulté à l'idée d'enseigner cette dernière. Contrairement au deuxième enseignant qui explique que les contraintes antérieures liées aux exigences programmatiques ont diminué, et qu'aujourd'hui, les programmes sont assez larges pour intégrer des activités nouvelles et alternatives dans les programmes : les programmes, « *c'était un frein parce qu'on ne pouvait pas faire tout ce qu'on voulait avant. Maintenant, plus du tout* »<sup>2</sup>. Ensuite, il souligne que de manière générale, ses collègues ne sont pas réticents à l'idée d'innover dans la programmation des APSA. Dès lors, même si les enseignants ne sont pas en accord sur la facilité d'introduire des sports alternatifs, tous deux les enseignent, en EPS, ou en options, et sont d'accord sur le fait que ces activités alternatives questionnent les normes des programmations des activités en EPS puisqu'elles prennent la place de certaines activités traditionnelles, ancrées dans les programmations comme l'athlétisme, et remplacées par des sports alternatifs tels que le Laser Run par exemple. De plus, les activités alternatives proposées par ces enseignants comme le Laser Run, Le Kin-Ball, le disc golf, ou le Tchouckball sont des activités qui ne figurent pas dans l'étude réalisée par Jeanne Benhaim-Grosse, montrant ainsi qu'elles ne sont pas fortement représentées et enseignées en EPS, en France. C'est pourquoi, aux suites de ces analyses, je peux valider ma première hypothèse, et affirmer que les sports alternatifs bouleversent et questionnent les normes de programmations en EPS.

Dans un deuxième temps, après avoir analysé ces entretiens, je remarque que les innovations au sein d'activités plutôt traditionnelles se transmettent entre enseignants, de différents établissements. L'exemple de Navitaby, où l'enseignant n°2 explique que « *c'est [lui] qui [a] donné* » l'idée d'utiliser l'application. Cela amène donc un développement de ces innovations. Pour les deux enseignants interrogés, ces innovations amènent un traitement de l'activité traditionnelle différent, dans la mesure où, ces dernières bousculent le traitement didactique habituel que l'on retrouve en EPS et questionnent les normes de l'EPS. À titre d'exemple, l'utilisation de Navitabi en course d'orientation pour les deux enseignants, n'apporte pas un

---

<sup>1</sup> Enseignant n°1

<sup>2</sup> Enseignant n°2

changement radical dans la nature de l'activité, mais apporte un traitement de l'activité différent, perçu comme un moyen d'améliorer la qualité de l'enseignement en permettant aux enseignants de consacrer plus de temps à l'accompagnement des élèves et au feedback individuels ou collectifs donnés pendant une séance, afin de favoriser leur réussite. Ces innovations, comme le Laser Run, le Kata, ou encore Navitabi, sont alors décrites par les deux enseignants comme des moyens efficaces d'engager les élèves et de rendre l'activité traditionnelle plus attrayante. Les enseignants mettent l'accent sur le fait que « *les élèves prennent du plaisir* »<sup>1</sup> ou « *ont pris du plaisir* »<sup>2</sup>. À noter que les enseignants soulignent tous deux, que ces innovations illustrent également une volonté de diversifier les pratiques en EPS pour mieux répondre aux besoins et aux intérêts des élèves. Dès lors, l'innovation dans le traitement didactique d'une activité dite traditionnelle bousculent tout de même les méthodes pédagogiques et par conséquent questionnent les normes et les habitudes, ancrées dans ces activités traditionnelles.

Dans un troisième temps, analysons ces entretiens où les enseignants évoquent l'autogestion et l'autonomie en lien avec les sports alternatifs et les normes de l'EPS. D'abord, ces deux enseignants exercent leurs fonctions dans deux contextes très différents.

En effet, les catégories socioprofessionnelles (CSP) des établissements sont très éloignées. L'un se situe dans un lycée général et technologique au centre-ville de Besançon où les CSP sont plutôt favorisées, et le second exerce au sein d'un lycée professionnel, spécialisé dans le bâtiment, avec un public issu de CSP davantage défavorisées. Dès lors, les profils des élèves sont forcément différents, et les enseignants doivent adapter leurs enseignements en fonction. C'est pourquoi, l'enseignant n°1 parvient à développer et à favoriser l'autonomie donnée aux élèves au cours de ses leçons. Tandis que l'enseignant n°2, lui, tente d'offrir une autonomie à ses élèves, mais une autonomie relative, due au public très différent. Néanmoins, tous deux sont en accord sur le fait que l'autonomie est fondamentale, et cruciale pour le bon développement des élèves, et pour leur permettre d'être autonome ailleurs et plus tard, comme le cite la finalité de l'EPS. Concernant l'autogestion, grâce à l'autonomie, les élèves prendront des responsabilités et participeront à la prise de décisions collective, ce qui rejoint la définition du sport donné par Caillat où les élèves « *participent à une communauté* » et « *construisent des relations* ». Dès lors, en développant l'autonomie, les enseignants développent par conséquent

---

<sup>1</sup> Enseignant n°2

<sup>2</sup> Enseignant n°1

l'autogestion de leurs élèves. Existe-t-il des activités plus propices pour favoriser l'autogestion au sein des enseignements ? Sur ce sujet, la réponse des enseignants interrogés est légèrement différente. En effet, le premier enseignant estime qu'il est possible de « *donner la possibilité aux élèves d'être autonome dans toutes les activités* », traditionnelles ou alternatives, à partir du moment où la « *sécurité est cadrée* », et acquise pour les élèves. Selon lui, les activités traditionnelles favorisent tout autant l'autonomie et l'autogestion par rapport aux activités alternatives. À titre d'exemple, en Escalade, la gestion du matériel et de la cordée demande une autonomie et une autogestion de la part des élèves, tout comme l'Ultimate demande une autonomie et une autogestion dans l'arbitrage. Dans la même vision, le second enseignant estime que toutes les activités sont à même de développer l'autogestion et l'autonomie chez les élèves, mais que toutefois, les niveaux de responsabilités qui en découlent varient. En effet, il explique que « *les activités de pleine nature ou les activités alternatives offrent des responsabilités plus importantes* » par rapport aux sports traditionnels. Il prend l'exemple d'une autogestion d'un tournoi en badminton, et de la gestion d'une cordée en escalade, ou d'une sortie VTT, où les élèves sont dépendants et responsables de la sécurité de leurs camarades, s'ils ne parviennent pas à être autonomes et à s'autogérer. Malgré leurs avis divergents sur ce sujet, ces derniers se rejoignent tout de même sur le fait que pour eux, les sports alternatifs ne bousculent et ne questionnent pas les normes de l'autogestion et par conséquent de l'autonomie en EPS, puisque l'on retrouve de l'autonomie, des prises de responsabilités, de l'autogestion dans toutes les activités, seulement sous différentes formes. Ainsi, je peux réfuter ma troisième hypothèse, et affirmer que l'autogestion n'est pas un facteur rendant une activité alternative et ne questionne pas les normes formelles et informelles des sports traditionnels en EPS.

Dès lors, les sports alternatifs remettent en question les normes en EPS grâce à différents facteurs. D'abord, les outils novateurs rendant une pratique alternative, remet en question la norme de l'activité traditionnelle, en l'éloignant de sa pratique grâce à une innovation au sein même de celle-ci. Ce qui valide alors notre première hypothèse.

De plus, en introduisant de nouvelles pratiques, qualifiées de « sports alternatifs », ces activités diversifient les programmes d'enseignement en EPS. Cette diversification même, remet en question les normes traditionnelles, comme les programmations d'activités traditionnelles ancrées depuis de nombreuses années, ouvrant ainsi de nouveaux horizons aux élèves et aux enseignants. Notre deuxième hypothèse est donc vérifiée.

Cependant, bien que ces activités puissent offrir des opportunités d'autonomie et d'autogestion aux élèves, celles-ci ne remettent pas nécessairement en cause les normes existantes en EPS.

L'autogestion est présente dans toutes les activités, mais à des degrés différents, ce qui suggère que son impact sur les normes peut être limité. C'est pourquoi, nous réfutons notre troisième et dernière hypothèse.

Tableau récapitulatif de l'analyse croisée des entretiens

Hypothèses	Thèmes	Enseignant 1	Enseignant 2
<b>Hypothèse 1 : Innovation dans les activités programmées</b>	Activités marginales : pas de référence culturelle par rapport aux activités traditionnelles	✓	✓
	Facilité à mettre en place en EPS	✗ Freins : Equipe EPS et programmation déjà en place dans l'établissement	✓
	Activités peu enseignées	✓	✓ (Laser run) et ✗ (Ultimate)
	Les sports alternatifs questionnent les normes des programmations des activités en EPS	✓	✓
<b>Hypothèse 2 : Innovation aux sein des activités traditionnelles</b>	Les exemples	Navitaby - Kata	Navitaby - Laser Run
	L'innovation amène un traitement didactique de l'activité différent	✓	✓
	L'innovation au sein des activités traditionnelles rend l'activité différente	✓	✗
	Outil pour l'enseignant permettant de libérer du temps	✓	✓
	L'innovation alternative aux activités traditionnelles bousculent les normes en EPS	✓	✓ et ✗ (cela dépend de l'innovation en question : Navitaby ✗ ; Laser Run ✓)
<b>Hypothèse 3 : Autogestion</b>	élèves en autonomie pendant les cours	✓	✓ mais peu dû au public différent
	il existe des activités plus propices pour favoriser l'autogestion	✗	✓ et ✗
	Les sports alternatifs bousculent les normes de l'autogestion en EPS	✗	✗

Tout au long de ces entretiens et de ces analyses, j'ai également remarqué quelques notions abordées par les deux enseignants et dont il me semble pertinent d'évoquer. En effet, les entretiens font tous deux ressortir l'idée selon laquelle, la nouveauté liée aux activités alternatives et marginales, méconnues des élèves, peut être utilisée comme un facteur boostant leur motivation et leur engagement dans les apprentissages. Dès lors, je peux faire le lien avec mon introduction réalisée au début de cette recherche, où j'énonçais une lassitude générale des élèves pour les activités traditionnelles proposées en EPS, comme le badminton, faisant partie des activités les plus enseignées dans l'étude de Jeanne Benhaim-Grosse. En effet, l'instauration d'activités alternatives, marginales, au sein des programmations en EPS, pourrait être une substitution aux activités traditionnelles, et par conséquent engageraient davantage les élèves dans les apprentissages.

De plus, depuis le début de ma recherche, j'ai nommé ces activités nouvelles comme des sports alternatifs, toutefois, les enseignants interrogés, abordent les notions d'activités alternatives, de pratiques nouvelles, ou encore d'activités marginales. Quelles différences faisons-nous entre ces termes ? Sont-ils des synonymes ? Expriment-ils tous des notions différentes ? En effet, les notions d'activités alternatives et de pratiques nouvelles paraîtraient davantage appropriées pour une utilisation en EPS, où le sport n'est pas la priorité. Il pourrait donc être nécessaire de définir ces notions et de les confronter à la définition du sport donnée par Caillat par exemple. De plus, les activités marginales représentent les activités méconnues, sans références culturelles, comme le souligne l'enseignant n°1 ainsi qu'Audrey Tuillon Demésy. Dès lors, est-il possible de faire un lien entre activités alternatives et marginales ? Questionnent-elles les normes de l'EPS de la même manière ?

L'ensemble de ces questions pourraient faire l'objet d'une nouvelle étude, c'est pourquoi je réponds seulement partiellement à ces questions.

## VI. Les conclusions

En éducation physique et sportive, il n'est pas rare de retrouver un panel d'activités régulièrement enseigné, amenant parfois de la lassitude chez certains élèves ou enseignants. C'est pourquoi, il est intéressant d'étudier les pratiques nouvelles, telles que les sports alternatifs et leur introduction en EPS, soulevant des questionnements divers sur les normes de l'EPS.

Nous nous sommes alors demandé au travers de cette étude, en quoi les sports alternatifs questionnent-ils les normes en EPS, et avons établi trois hypothèses pour tenter de répondre à cette question. Une première expliquant que l'innovation au sein des activités régulièrement enseignées en EPS, les rendant alternatives, bouscule et questionne les normes de l'EPS. Une deuxième portant sur l'innovation dans le choix des pratiques enseignées bouleversant les normes de l'EPS, en proposant une nouvelle activité alternative. Enfin, une troisième hypothèse axée sur l'autogestion au sein d'une activité, comme facteur rendant une activité alternative qui questionne ainsi la norme formelle dans le cadre réglementé des activités, et questionne la norme informelle dans les habitudes de pratique en EPS des sports traditionnels.

Dès lors, pour vérifier ces hypothèses, nous avons réalisé des entretiens auprès d'enseignants d'EPS, proposant ce type d'activité. Ces derniers relèvent des dynamiques intéressantes, permettant de comprendre comment ces sports influencent et transforment les pratiques pédagogiques, et le traitement didactique des différentes activités.

Ainsi, grâce à ce travail de recherche, nous avons pu mettre en lumière le fait que l'introduction des sports alternatifs en EPS, malgré leur complexité, questionne les normes établies en EPS. En effet, ce développement progressif permet une innovation des activités enseignées, et tend à bousculer les normes préétablies, en prenant la place de certaines activités traditionnelles, ou en ajoutant des outils alternatifs au sein d'activités traditionnelles. De plus, les sports alternatifs demandent la plupart du temps, une pédagogie flexible et innovante, qui peut s'adapter à des règles moins formalisées et encourage par conséquent, une participation active, autonome, et autogérer des élèves. Néanmoins, les entretiens révèlent que les enseignants se rejoignent sur l'idée selon laquelle, les sports alternatifs ne bousculent et ne questionnent pas les normes de l'autogestion et de l'autonomie en EPS, car celles-ci sont deux finalités majeures de l'EPS, que l'on retrouve dans toutes les activités, même traditionnelles, seulement, sous différentes formes. En conclusion, les sports alternatifs constituent un terrain propice pour interroger et éventuellement transformer les normes en EPS.

Pour finir, la réalisation de ce mémoire m'a d'abord fait découvrir ce qu'était la recherche, et m'a permis de m'immiscer dans la peau d'un chercheur, pour répondre à une question qui m'intéressait particulièrement. Ensuite, ce mémoire de recherche m'a permis de mettre en lumière les potentiels obstacles rencontrés par les chercheurs comme lors de la réalisation d'entretiens avec des sujets ou des enseignants d'EPS, comme dans cette recherche. De plus, ce mémoire m'a permis de connaître la satisfaction de répondre à une question posée, de manière explicite, tout en étant justifiée scientifiquement.

Cette recherche a donc suscité une réflexion approfondie sur les sports alternatifs et les normes en EPS, tout en mettant en avant l'intérêt de poursuivre des recherches dans ce domaine.



## VII. Références Bibliographiques

BENHAIM-GROSSE Jeanne (2007), Image du sport scolaire et pratiques d'enseignement au lycée et au collège 2005-2006, Les Dossiers, Enseignement scolaire.

BORRITS Benoît (2019) AUTOGESTION – L'encyclopédie Internationale – Tome 4 – Edition Syllepse (Paris) - 2<sup>e</sup> édition.

CAILLAT Michel (1996), Sport et civilisation : Histoire et critique d'un phénomène social de masse, L'Harmattan.

DEFRANCE Jacques (2006) *Sociologie du Sport*, Repères, La découverte.

LE SCANFF Christine (2000), Les aventuriers de l'extrême. Paris : Calmann-Lévy.

MAGNANE Georges (1964), Sociologie du sport, Gallimard, NRF, Paris.

MARSENACH Jacqueline (2005), Évolution des séances d'EPS de 1965 à nos jours : quelques tendances, revue Contre-Pied n°17, nov, p33.

MÉARD Jacques-André ; KLEIN Gilles (2001), Les programmes d'EPS lycées, Revue EPS n° 291.

MIOCHE Patrick (2006), Le Kin-ball, un jeu collectif pas comme les autres, 2006, Isère : UFOLEP.

NOVAK Stéphanie, La prise de décision peut-elle être informelle ? Dans négociations, 2017/1 (n°27), De boeck supérieur, page 91 à 107).

PARLEBAS Pierre (1981), Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice, Paris, INSEP.

RINEHART, Robert E. (2000), « Emerging arriving sport : alternatives to formal sports », dans Handbook of sports studies, Jay Coakley, Éric Dunning (dir.), Londres, Sage, pp. 504-520.

RINEHART Robert, SYDNOR Synthia (2003), « Proem », dans to the extreme : alternative sports, inside and out, Albany, State University of New York Press, pp. 1-12.

ROBERT Philippe, BAILLEAU Francis (2005) Normes, déviances, réactions sociales sous le regard de jeunes sociologues français, Dans *Déviance et Société* 2005/2 (Vol. 29), pages 99 à 101.

SALAMERO Emilie, DOGA Marie, JACOLIN-NACKAERTS Myriam, JULHE Samuel, « Entre ajustement et renouvellement : le yoga au service du métier d'éducateur », dans revue *Interrogations ?* N° 35 - De la création à la contestation : délimiter les sports alternatifs, décembre 2022 [en ligne], <https://www.revue-interrogations.org/Entre-ajustement-et-renouvellement,757>.

SERRES Éric (2010), Sports alternatifs, sports d'aujourd'hui, Éditions Actes Sud.

SOULÉ Bastien, WALK Steve (2007), « Comment rester 'alternatif' ? Sociologie des pratiquants sportifs en quête d'authenticité subculturelle », *Corps*, 2/1, mai, pp. 67-72.

TERRET Thierry (1999) - Éducation physique et sports de base. In J. Gleyse (Ed.) *L'éducation physique au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Vigot, 127-138.

TUAILLON DEMESY AUDREY (2018) « Être « Quiddkid » : l'engagement des joueurs dans une pratique alternative », *Sciences du jeu* [En ligne], 10 | 2018, mis en ligne le 28 octobre 2018, <http://journals.openedition.org/sdj/1291> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sdj.1291>.

TUAILLON DEMESY AUDREY (2021) « De la création à la contestation : délimiter les sports alternatifs », Appel à contribution, *Calenda*, Publié le mardi 13 avril 2021, <https://doi.org/10.58079/16e6>.

**Sitographie :**

Eduscol – Programmes d'Éducation physique et sportive :  
<https://eduscol.education.fr/2334/education-physique-et-sportive>

Code du Sport (Livre III Pratique Sportive – Version Janvier 2024)

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006071318/LEGISCTA000018751415/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071318/LEGISCTA000018751415/)

## **VIII. Annexes**

### **VIII.1 La grille d'entretien**

Avant de commencer cet entretien, je me présente rapidement, Eva Bole-Feysot, étudiante en MASTER 2 MEEF EPS à l'INSPE de Besançon, et si je suis aujourd'hui face à vous, c'est dans le cadre de mes travaux de recherche que j'effectue pour mon master. En effet, mon objet d'étude porte sur les sports alternatifs, les nouvelles pratiques, et leur questionnement des normes en EPS.

#### **I. Présentation**

1. Pour commencer, pouvez-vous vous présenter ?
2. Pouvez-vous présenter rapidement l'établissement dans lequel vous enseignez actuellement ?
3. À quel niveau de classe enseignez-vous ? (6e ? 5e ? 4e ? 3e ?)

#### **II. Les nouvelles pratiques**

4. Pouvez-vous me présenter l'ensemble des activités que vous enseignez ?
5. Pouvez-vous me décrire une séance type, de deux APSA différentes ? (Dont l'activité nouvelle)
6. Pourriez-vous me parler de ... (activité(s) nouvelle(s) qu'il enseigne) ?

Relance : règles, enjeux pédagogiques, etc.

7. En quoi cette activité est-elle différente des autres pratiques que vous avez l'habitude d'enseigner ?
8. Pourquoi avoir choisi d'enseigner cette activité plus qu'une autre ?

9. En quoi l'activité que vous proposez est différente de celles enseignées par vos collègues ?

10. Trouvez-vous que votre activité est alternative ?

Relance : est-elle alternative aux activités normées, traditionnelles ?

11. Comment cette activité est-elle reçue par les élèves ?

Relance : au niveau de leur engagement ? Au niveau de leur motivation ? Au niveau de leur implication, etc.

### III. Les Normes

12. Quelles sont les habitudes de l'EPS, au niveau de la programmation des APSA proposées ?

Relance :

- Selon-vous, quelles sont les normes en EPS ?
- Comment pouvez-vous les caractériser ?

13. Au niveau du traitement didactique des APSA en elle-même ?

14. Quelles sont les potentielles traditions ?

15. Quelles sont les habitudes de l'EPS au niveau de la gestion des activités ?

16. Quelles sont les habitudes de l'EPS au niveau des rôles sociaux ?

17. Quelles sont les habitudes de l'EPS au niveau de l'autonomie ?

#### **IV. L'innovation**

##### **Innovation au sein d'activités couramment enseignées en EPS :**

**18.** Utilisez-vous au sein de vos enseignements dans des activités régulièrement enseignées en EPS, des outils ou des pratiques innovantes, différentes de ce que pourraient proposer d'autres collègues ?

(Pour ceux qui répondent non, donner un exemple d'une innovation de ce type pour qu'il s'imagine et puisse tout de même répondre aux questions qui suivent. Exemple : nous pourrions examiner comment des activités traditionnelles comme l'athlétisme, la natation ou la course d'orientation peuvent être modifiées ou combinées avec d'autres éléments pour créer de nouvelles expériences d'apprentissage.)

**19.** En quoi cet outil/innovation rend-il l'activité différente ?

**20.** Selon-vous, une innovation de ce type au sein d'une activité régulièrement enseignée en EPS peut-elle bousculer l'enseignement de l'EPS ?

Relance : selon-vous, une innovation de ce type au sein d'une activité régulièrement enseignée en EPS peut-elle bouleverser les normes de l'EPS ?

**21.** Pourquoi ?

##### **Innovation dans le choix des APSA proposées en EPS :**

**22.** En EPS, selon une étude, les sports les plus pratiqués en France sont : Athlétisme, Badminton, Volley, Basket, Hand, TT, etc. Qu'en pensez-vous ?

**23.** Selon vous, (votre activité nouvelle) est-elle régulièrement enseignée en EPS ?

**24.** Au cours de votre carrière, comment ont évolué vos choix d'activités enseignées ?

25. Selon-vous, l'arrivée de nouvelles activités dans les programmations bouscule-t-elle les habitudes programmatiques en EPS ?

26. Ces dernières, bousculent-elles les normes en EPS ?

27. L'innovation à travers l'enseignement de nouvelles activités, a-t-elle un impact chez les élèves ?

Relance : procure-t-elle davantage de motivation, d'engagement chez les élèves ?

## **V. L'autogestion**

28. Dans vos enseignements, laissez-vous vos élèves en autonomie ?

Relance : laissez-vous vos élèves en indépendance au cours de situation (comme durant l'échauffement ou autres) ?

29. Comment faites-vous ?

30. Certaines activités sont-elles plus propices pour rendre les élèves autonomes

31. Certaines activités sont-elles plus propices pour proposer une autogestion ?

32. Lesquelles ?

33. Selon-vous pourquoi ?

34. Différenciez-vous la mise en autonomie des élèves comme lors de l'échauffement, et l'autogestion des élèves au sein d'une situation' d'un point de vue de l'arbitrage par exemple ?

Explication autogestion : en EPS, il s'agirait de laisser les élèves prendre les décisions ensemble, à propos des différents points de règlements, comme les fautes, les sorties, etc.

sur des bases de *fair-play*, c'est-à-dire dans le respect des règles, de l'esprit du jeu et de l'adversaire.

35. Diriez-vous que vos élèves sont en autogestion au cours de vos enseignements ?
36. Parfois ? Souvent ? Quelle récurrence ?
37. Selon vous, l'autogestion a-t-elle sa place en EPS ?
38. Si oui/non, pourquoi ?
39. L'autogestion bouscule-t-elle les pratiques habituellement rencontrées en EPS
40. Ou est-ce une habitude de l'EPS ?

## **VI. Conclusion**

41. Pour conclure cet entretien, avez-vous quelque chose à ajouter ?
42. Quelle est votre année de naissance ?
43. En quelle année avez-vous obtenu votre CAPEPS ?
44. En quelle année avez-vous pris votre premier poste d'enseignant ?
45. Quelle est votre pratique sportive actuellement ?
46. Quelle est votre spécialité sportive ?



## VIII.2 Entretiens

### VIII.2.1 Entretien 1 : Enseignant 1 :

[...]

*Eva* : Pour commencer ce que je peux vous laisser vous présenter ?

*Enseignant* : \*\*\* \*\*\*, Professeur d'EPS, j'ai 48 ans. Je suis prof depuis que j'ai 22 ans, ça commence à faire. Encore très impliqué dans le milieu sportif et le milieu fédéral. Donc voilà, avec une double casquette, prof d'EPS, et puis entraîneur par ailleurs. Et en EPS, moi au lycée j'interviens sur plusieurs projets qui m'amènent à toucher plusieurs facettes de l'EPS. L'EPS classique de l'enseignement des horaires obligatoires en passant par la coordination d'une section sportive football et arbitrage, de deux sections sportives : donc une section sportive football joueur et une section sportive arbitrage football. Donc avec des logiques un peu différentes, puisqu'on est sur des sections d'excellences où on vise l'accès au plus haut niveau possible pour l'ensemble des membres qui rentrent en section sportive, qu'ils soient arbitrage ou football. Et puis une autre casquette où j'interviens sur les options EPS, avec deux heures le vendredi soir, où là l'objectif c'est un objectif d'ouverture culturelle sur des pratiques et d'amener les élèves à, c'est pas de l'EPS en plus, c'est de l'EPS différente, faire des choses qu'on n'a pas l'habitude de faire dans le cadre de l'EPS. Alors quand je dis de faire, c'est et dans la manière de traiter les APSA et dans les APSA qu'on va proposer, dans la programmation. Et puis j'interviens aussi sur la DNL Euro Allemand EPS, la discipline non linguistique de la section européenne allemande au lycée Pasteur à la spécificité d'associer l'EPS, où là, le traitement didactique des APSA ou de l'activité de l'élève dans le cadre de ce temps de pratique, c'est travailler sur les formes de groupement, pour travailler sur l'idée de surprise, sur l'idée de générer des émotions qui vont être le support de verbalisation et c'est cette verbalisation qui va être propice à l'accès de compétences langagières. Donc l'idée c'est pas une EPS en plus, on n'a pas d'exigence programmatique là pour le coup sur ce temps, c'est vraiment proposer une activité motrice, pas forcément sportive, une activité motrice, qui va permettre à l'élève de s'émouvoir, de s'exprimer et donc réfléchir au traitement de l'activité pour que l'élève s'exprime sur ce temps de pratique et manipule du vocabulaire et pour sortir l'enseignement de la langue, de la classe et pour l'amener à s'exprimer dans le cadre de la conséquence d'une pratique sportive ou de ce qui va être moteur d'une pratique motrice. Voilà, et donc dans ce cadre-là, moi, ce que tu entends par nouvelle pratique, et on en avait évoqué le sujet l'année dernière quand je t'avais

eu au téléphone, en fait, le champ des nouvelles pratiques il est à définir, parce que ça va être au temps des nouvelles formes d'enseigner des pratiques, pour certaines sont anciennes, qui vont les rendre nouvelles, tout autant que prendre comme support des activités qui ont une histoire récente. Donc définir ce que tu entends toi par nouvelles pratiques. En tout cas en DNL, moi l'idée c'est de, comme je ne suis pas limité par des exigences programmatiques, tu vois cette année on a fait de l'Ultimate, on a fait du disque golf, on est en train de faire du Kin-ball, on a fait, on a organisé des tournois de Chase Tag, où tu joues à t'attraper, c'est retransmis à la télé, tu joues au chat et à la souris en fait. Sur un parcours, avec tes obstacles et voilà tu peux passer de sous dessus autour et donc c'est propice à manipuler plein de vocabulaire et donc pour moi c'était super intéressant. Les gamins ils sont comme des dingues parce que du coup ça appelle à une mémoire enfantine et à des jeux enfantins et puis du coup au niveau moteur c'est riche et donc derrière c'est vraiment propice à de la verbalisation, à se filmer, à se mettre dans une posture de commentateur sportif et donc du coup voilà derrière ils manipulent le vocabulaire et c'est super intéressant. Le Kin-ball, ça fait trois semaines qu'on est dessus. Et l'idée c'est d'accueillir des classes de collégiens qui sont sur l'enseignement d'allemand pour leur faire découvrir et placer nos élèves, nos lycéens en position d'animateurs de la situation. Et donc ça suppose, un, connaître les règles, deux, être capable de les formuler en allemand, avoir des variables de complexification, de simplification, si ça ne marche pas avec les gamins. Voilà, donc c'est ce qui est intéressant, ce qui m'intéresse dans l'idée de pratiques nouvelles, c'est que comme elles ne sont pas connues, elles n'ont pas de référence culturelle pour les élèves, ça suppose de travailler règles. Et donc voilà, de la nécessité de s'entendre sur un quelque chose de commun pour pouvoir travailler ensemble. Donc de là, tu peux partir sur de la philosophie, tu peux partir sur l'éducation civique, tu peux partir sur plein de choses qui vont au-delà de la pratique physique. Et du coup, par rapport à l'idée d'intervention en DNL, du coup c'est super riche. Voilà, après derrière, quand je te disais pratiques nouvelles ou modalités nouvelles de traitement de pratique ancienne. Par exemple quand tu fais un tournoi de Tennis ballon, tu as une référence culturelle sur le Foot, mais c'est un traitement particulier parce que tu ne le traites jamais comme ça. En définitive quand tu envisages l'activité en EPS, voilà, le fait d'être libéré de toute contrainte programmatique peut m'amener à traiter l'activité de cette manière, donc ça va être plutôt un nouveau traitement didactique d'une pratique ancienne qui en fait en définitive une nouvelle forme de pratique.

*Eva* : Tout à fait. Et donc quand vous dites que le fait d'être avec la classe de DNL et que ça vous évite entre guillemets toutes les contraintes programmatiques qui peut y avoir dans l'EPS

obligatoire on va dire, ça veut dire qu'on pourrait pas mettre en place le genre de pratique que vous faites avec les DNL en classe « lambda », « normal » ?

*Enseignant* : Alors, oui, on pourrait très bien l'envisager, mais en fait nous, si tu veux, une activité elle s'inscrit dans le cadre d'une programmation d'EPS. Oui. Et donc ça veut dire que quand tu intègres une activité nouvelle dans ta programmation d'EPS, il faut que tu t'entendes avec les collègues sur un référentiel d'évaluation commun, sur la possibilité que plusieurs enseignants de l'équipe soient à même de proposer l'activité pour qu'il y ait une continuité de la seconde à la dernière, par exemple. Et donc là, c'est un peu plus complexe. Dans l'idée de l'activité nouvelle, il y a aussi l'idée que l'enseignant puisse ne pas être expert de l'activité, réfléchir sur le traitement didactique de l'activité, sur en quoi l'activité peut être intéressante pour l'enseigner. C'est une démarche particulière. Moi je peux décider, 15 jours voir 3 semaines à l'avance et me dire voilà, je vais faire du Tchouckball, je vais faire telle activité. Pour l'intégrer dans une programmation d'EPS, ça demande une réflexion commune de la part d'enseignant. Moi, quand je te dis je ne suis pas limité en termes d'exigence programmatique, c'est-à-dire que moi l'idée c'est le Kin-ball, pour la nouveauté, pour ce qu'elle apporte dans l'idée de travail collaboratif, etc. Sur 3 semaines, 4 semaines, ça fonctionne. Mais je ne reste pas sur un cycle de 10 semaines, comme tu peux fonctionner en lycée. Je ne sais pas si l'ensemble des collègues seraient d'accord pour intégrer l'activité sur un cycle de 10 semaines, parce que pour l'instant, il n'y a pas suffisamment de références. Et puis deux, les gamins choisissent dans le cadre de menus, des menus d'activités. Donc c'est difficile pour des gamins de choisir une activité qui n'a pas de référence culturelle. Tu vois ?

*Eva* : Oui, difficile de choisir des activités qu'ils ne les connaissent pas, qu'ils vont...

*Enseignant* : En début d'année on les réunit dans le gymnase, on dit voilà, on va proposer, on est trois collègues à bosser ensemble, on va proposer trois cycles chacun. Il y a un cycle avec un sport co, un cycle avec une activité d'expression, un cycle avec une pratique de pleine nature. On est à moitié à faire de la CO, à moitié d'escalade, on fait de la danse, on fait de l'athlétisme, 3 fois 500 et puis on propose du volley. Donc on se partage des activités, de la boxe française, etc. Je ne suis pas sûr que si je propose un cycle en mettant du Kin-ball, en début d'année, en expliquant que c'est un sport, etc, dans la mesure où personne ne le connaît, que ça puisse être attractif. Il faut avoir un certain état d'esprit pour pouvoir être suffisamment ouvert pour choisir quelque chose que tu ne connais absolument pas. Sachant qu'il y a des enjeux, le contrôle

continu, le bac, etc. Il y aurait quand même pas mal de freins et encore que tu as quand même des lieux, je pense notamment à l'option EPS, qui permettent de faire évoluer des programmations. C'est-à-dire que, par exemple, quand il y a eu le confinement, on a lancé de la CO, on a lancé du trail, on a lancé ce genre de choses sur nos programmations d'activités, dans la mesure où on ne pouvait pas bosser à l'intérieur, tu vois. Et aujourd'hui, la programmation a évolué et a intégré la course d'orientation dans nos menus, dans notre programmation EPS. Donc, on pourrait très bien imaginer, en option EPS, on fait du Ultimate. Alors, l'Ultimate, je ne sais pas si tu la considères comme une pratique nouvelle ou pas. Mais je trouve que par rapport à sa singularité dans le fait d'être dans l'auto-arbitrage, elle tranche par rapport à des activités traditionnelles. On la propose en cycle sur nos élèves d'option. On peut imaginer que la proposant, l'ayant intégrée aujourd'hui dans nos cycles d'option EPS, elle puisse être intégrée dans notre programmation d'EPS classique.

*Eva* : Oui, ça peut être un levier l'option, pour amener les activités...

*Enseignant* : ... Pour tester, sécuriser les enseignants, faire en sorte que cette activité ait une représentativité dans le lycée. Pour que les gamins puissent ensuite en parler, la choisir dans le cadre de menus. Donc les gamins qui s'inscrivent en option EPS, à priori, sont plutôt leaders et prescripteurs de pratiques et quand ils se déterminent sur des menus d'activité, bah derrière il y a les copains qui suivent. Donc voilà on peut imaginer ça.

*Eva* : Tout à fait, et c'est intéressant de voir l'option EPS et l'option aussi DNL avec l'option allemande du coup comme facteur permettant de développer ces nouvelles activités. Alors oui sur ce que vous avez dit concernant l'Ultimate, on va y revenir un petit peu plus tard. Mais voilà, moi l'Ultimate je l'entends plutôt comme nouvelle pratique dans le sens où elle est alternative par rapport à ses capacités d'autogestion, l'auto-arbitrage, voilà, c'est l'une de mes hypothèses en tout cas que j'ai établies concernant ces sports alternatifs. Et donc, je pense qu'on reviendra sur une ou deux questions en rapport.

*Enseignant* : Par exemple, si tu te limites au fait que l'Ultimate est une nouvelle activité dans le sens où elle permet l'autogestion, qu'est-ce que tu fais de la République des Sports dans les années 60 ? C'était déjà de l'autogestion. Donc finalement, tu as une pratique qui met en forme et qui se structure autour de l'idée d'autogestion, mais l'idée d'autogestion en EPS, on la

formalise aussi, elle n'est pas intrinsèque à l'activité, mais dans le traitement didactique, l'enseignant d'EPS la met en place par ailleurs, sur d'autres temps.

*Eva* : Oui, Oui, j'ai soulevé, par exemple, la mise en place d'une autogestion pendant un échauffement. Il y a quelques établissements qui proposent des échauffements communs à tous pour développer une certaine autonomie chez les élèves. Et puis voilà, ils développent...

*Enseignant* : ... des routines sur des échauffements, sur des étirements de fin de séance, sur... Voilà, le principe d'autogestion, intrinsèque à l'activité, ça en fait une activité à part, mais l'autogestion, c'est quelque chose que le prof d'EPS essaye de mettre en place le plus souvent possible.

*Eva* : Tout à fait, c'est entre guillemets une finalité de l'EPS, de par les valeurs que ça induit, dans le respect des autres, voilà, les notions de fair-play, etc.

*Enseignant* : Ouais, voilà, rendre l'élève autonome, gérer un tournoi, gérer une cordée...

*Eva* : Oui, exactement, en escalade par exemple. Et donc dans vos cours d'EPS, on va dire plutôt lambda, normaux, sans l'option ni la DNL. Du coup, vous essayez de laisser le plus possible vos élèves en autonomie ou en situation d'indépendance ?

*Enseignant* : Voilà, donc avec toujours l'idée de pouvoir intervenir sur ... autonomie et autogestion, ça ne veut pas dire laisser faire et laisser... de ne pas avoir une intervention de l'enseignant. Mais voilà, moi je pense, tu vois par exemple, sur des situations en badminton, où tu mets en place des situations avec des scores parlants sur des thèmes techniques, où du coup tu mets en place des rôles sociaux avec un lanceur de jeu, quelqu'un qui travaille l'élément technique, un élève qui corrige, un élève qui compte les points, et bien tu travailles à quatre, ça tourne, les rôles sociaux ça tourne, l'élève il se fait corriger par son collègue, t'as retenu trois critères de réalisation, prends le dégagement, t'as celui qui compte des points c'est 1, 10, 100, t'as 10 volants à jouer, t'as connaissance du résultat tout de suite après la réalisation du geste donc tu peux avoir beaucoup de rétroaction pour corriger ton geste et donc là tu peux laisser les élèves en autonomie sur ce type de situation, ils sont en autogestion et ils apprennent. Et ça tu peux le faire sur toutes les activités.

*Eva* : Eh bien voilà, c'était ma prochaine question : Est-ce qu'il y a des activités qui sont plus propices à laisser les élèves en autonomie ou en autogestion que d'autres ?

*Enseignant* : Alors, ce que je pense, c'est qu'à partir du moment où tu as résolu les problèmes de sécurité, par exemple en escalade, tu ne vas pas d'emblée... À partir du moment où tu as résolu les problèmes de sécurité, l'idée de l'autogestion et de l'autonomie dans le travail, c'est simplement une réflexion didactique. Tu es en 3x500, tu fais travailler deux niveaux par VMA, tu donnes un chrono par groupe, tu fais tourner le chrono avec tes objectifs de réalisation de temps en fonction de distance, ou de distance en fonction de temps, les gamins peuvent travailler seuls, tu vois. Toi tu valides la réalisation, mais dans la forme de travail, une fois que tu as expliqué tes attentes, les gamins peuvent travailler seul. Et toi tu navigues entre les groupes pour valider la réalisation du travail. Et ça tu peux le faire dans toutes les activités.

*Eva* : Oui, comme tu dis, à partir du moment où la sécurité est cadrée et puis...

*Enseignant* : Tu vois, en escalade, renseigner un journal de bord, un qui fait quoi sur la séance, c'est les gamins qui sont en autogestion sur ce genre de tâches. Et toi, du coup, t'es pas à valider, à cocher des croix sur des voies réalisées, c'est vraiment dans la correction technique, sur l'élève, à intervenir au plus proche de l'élève.

*Eva* : Oui, oui, pouvoir individualiser, conseiller les élèves, et donner plus de temps en leur permettant d'être autonome.

*Enseignant* : Donc finalement, je crois pas que ce soit le sujet d'une activité propice ou pas, plus que l'idée du traitement didactique de l'activité qui va permettre une pratique autogérée.

*Eva* : Ok, oui, ce ne serait pas l'activité en elle-même, mais plutôt la manière dont on entend et on conçoit l'enseignement de celle-ci. C'est très intéressant en tout cas. Et puis, je change un petit peu de l'autogestion, et je vais m'attarder davantage sur les normes en EPS. Selon toi, quels sont les normes de l'EPS ? On peut essayer, enfin voilà, c'est peut-être compliqué là, parce que du coup on a déjà bien parlé avant. On peut entendre les nouvelles pratiques ou pas, les pratiques traditionnelles, quelles sont les normes, quelles sont les habitudes qu'on retrouve en EPS ?

*Enseignant* : Alors, t'entends quoi par normes ?

*Eva* : Alors, par normes... j'entends donc les habitudes, que ce soit au niveau de la programmation des activités, que ce soit dans l'enseignement, comme dans la didactique, comme on a pu le voir. Quelles soient formelles ou informelles, donc en lien avec les règles, ou alors les moyens de pensée, comme l'Ultimate, l'autogestion, etc.

*Enseignant* : Les normes, on est déjà, je te parlais d'exigence programmatique, nous dans nos programmations, on est obligé d'aller chercher sur les 5 champs de compétences, d'organiser une programmation qui soit équilibrée, de la seconde à la terminale au lycée, et qui propose au moins 3 champs de compétences pour chacun des gamins. Donc, partant de là, t'as déjà une pratique qui va être bornée. Tu vois, une programmation qui va être bornée. Dans ce que, quand tu réfléchis sur les typologies de classement d'activité depuis que l'EPS existe, les classements d'activités ont évolué. Aujourd'hui, on passe à 5 champs d'apprentissage, mais ça n'a pas toujours été le cas. Donc déjà, ce cadrage t'amène à fonctionner dans un cadre normé.

*Eva* : Oui, tout à fait. Les attendues des programmes, elles nous donnent un cadre à respecter et dans lequel on doit se trouver.

*Enseignant* : Après, la notion de norme, moi je la situe aussi dans l'idée d'une culture de pratique. C'est-à-dire que, à l'échelle locale, tu vis un enseignement en fonction de l'établissement où tu es scolarisé, tu n'as pas les mêmes propositions. Nous, à Pasteurs, on a l'idée d'être un lycée ouvert sur les arts, sur... et donc la danse c'est une pratique qui est très représentée dans nos menus. Ok. On a une salle de danse et en seconde tous nos gamins, tous les enseignants proposent de la danse. Et donc dans l'idée d'une pratique normée, t'es au lycée Victor Hugo, au lycée Jules Haag, au lycée Ledoux, ou au lycée Pasteur, t'auras pas le même vécu en EPS, notamment par rapport à ce champ d'apprentissage qui est très sous-représenté en EPS, et qui à Pasteur est très représenté pour le coup. Donc même si on n'enseigne pas de la danse, et que la danse est le support d'un enseignement, ça inscrit l'élève quand même dans des normes de pratiques et des formes de pratiques qui sont différenciées en fonction de là où il est scolarisé. Alors qu'on est sur un bassin d'éducation, on est relativement proche les uns des autres, et finalement, la culture de pratique qui est proposée aura déjà un effet sur des normes de pratique.

*Eva* : Oui, la culture est transmise, est différente d'un établissement à un autre en fonction des choix.

*Enseignant* : Exactement, nous, à Pasteur, on a des cycles de yoga, par exemple. Des cycles de danse, des cycles de yoga. Je pense que c'est assez singulier. Dans les normes de pratique on n'est pas forcément dans l'idée d'un sport compétition, d'un sport se mesurer aux autres, mais on est beaucoup dans l'idée, il y a un public aussi qui est respectif à ça au lycée Pasteur. D'une pratique sportive pour l'idée de mieux se connaître, pour l'idée de se détendre. Donc ça inscrit l'élève dans un fonctionnement normé qui va être décalé par rapport à ce qui peut être vécu dans d'autres établissements.

*Eva* : Oui, un élève qui va vivre des cycles plutôt type CA 4, sport collectif, CA1 donc plutôt axé sur les performances et tout ça et qui vivrait pas du tout de pratiques artistiques ou alors du CA 5 sur le bien-être comme le yoga aurait une culture totalement différente de ce qu'est l'EPS mais aussi le sport de manière générale.

*Enseignant* : Voilà. En mettant tous les bémols sur l'idée que tu n'enseignes pas l'APSA qui est support de l'enseignement.

*Eva* : Oui. Tout à fait. Et donc, on va partir du coup sur les activités que vous enseignez, enfin que tu enseignes, mais que, l'équipe EPS, on va dire, enseigne. Donc, concernant les, entre guillemets, les nouvelles pratiques au sein même des activités couramment enseignées. Il me semble que tu m'avais parlé d'un outil novateur utilisé. Donc voilà, j'aurais aimé savoir quels étaient les différents outils que vous pourriez utiliser, est-ce qu'il serait différent d'une pratique plutôt traditionnelle par rapport à l'activité de base ?

*Enseignant* : Alors, le frein de la pratique de course d'orientation, jusqu'à il y a quelque temps, c'était le stress de ne pas avoir toute sa classe en visu et de laisser les gamins partir sans savoir où tes gamins sont, et de les récupérer au bout de deux heures de ton créneau de deux heures sans savoir exactement ce qu'ils ont fait. Si t'es un gamin qui trouve aucune balise, tu peux légitimement te poser la question, mais qu'est-ce qu'il a fait ? S'il s'est planqué à 200 m de toi, sans rien faire. Sauf qu'aujourd'hui, il existe des outils, et c'est des outils qu'on utilise, de traçage GPS, et qui permettent de suivre ton gamin sur la durée du cours. Quand bien même tu ne l'as pas en visu, tu as un tracé GPS de son parcours des choix qui sont réalisés, de son évolution sur



le parcours, qui rassure le prof, qui te donne un vrai support sur lequel travailler, sur des choix d'orientation qui n'étaient pas permis avant. Parce que le gamin qui s'est perdu, tu dis, mais où est-ce qu'il s'est perdu ? Il n'est pas capable de t'expliquer où il s'est perdu. Il n'a pas de repère. Là, pour le coup, tu es capable de lui dire ce qu'il a fait, de partir de ce qu'il a fait pour l'amener à transformer ses conduites.

*Eva* : Oui, lui expliquer, lui faire comprendre son erreur.

*Enseignant* : Donc, il a amené à prendre des repères sur la carte, des repères qu'il n'a pas identifiés et qui justifient, voilà, le gamin à lui, le choix qu'il a fait, le choix d'itinéraire est toujours pertinent par rapport à sa logique, et l'idée c'est d'amener à trouver les déficiences et d'amener le gamin à trouver des nouveaux repères pour améliorer son orientation. Donc on peut partir de son trace GPS pour avoir un temps de discussion et amener à transformer ses conduites. Donc ça c'est des outils qui sont intéressants. Après derrière dans notre pratique, par exemple en première, on propose la boxe française. La majeure partie des gamins n'a jamais fait de boxe française. Donc nous on trouve que l'idée de programmer de la boxe française est intéressante à plein de niveaux. Un, dans l'idée de s'engager dans une pratique d'opposition duelle, de gérer le stress, de la spécificité de cette pratique. Et puis deux, de construire au niveau moteur tout ce qui va être liaisons pieds points avec les bonnes distances de touche. Et donc en première on travaille sous la forme de kata, on leur demande de produire une vidéo, on travaille un peu comme en patinage artistique avec des figures imposées, le chassé : bas médian haut, le fouetté : bas médian haut, jambe avant, jambe arrière, l'ensemble du coup qui existe en boxe française. Et l'idée c'était de restituer dans la simulation d'un assaut. Donc on se détourne de l'activité assaut, pour en première l'intégrer dans l'idée d'un duo qui n'est pas non plus délirant par rapport à la logique du sport de combat et notamment l'idée du kata en sport de combat. Donc l'idée c'est de travailler sur une forme type kata. On peut dire que c'est innovant dans le traitement didactique de l'activité, et c'est au service de l'élève pour que l'élève puisse construire une motricité maîtrisée de la spécificité du boxe pieds-poings, pour en terminale s'engager dans le cadre d'un assaut. Voilà des exemples de traitements didactiques que je juge innovantes au regard de ce qui peut être fait communément.

*Eva* : Oui tout à fait, c'est vrai que la boxe française, on a l'habitude de voir des assauts réalisés par les élèves, c'est vrai qu'à la fac on a vécu un cycle de boxe française, on ne nous a jamais vraiment parlé de ce type d'enseignement en tout cas, d'un enseignement plutôt, pas joué, parce

que c'est pas non plus un côté artistique ou quoi, mais dans l'idée de ce duo qui met en scène leur assaut.

*Enseignant* : Avec les parades, les esquives, c'est un jeu, c'est quelque chose de travaillé, ils doivent présenter l'ensemble des enchaînements qui ont été commencés, mais dans le cadre d'un jeu.

*Eva* : Ok, tout à fait, ces deux exemples innovants au sein d'activités, c'est totalement ce dont j'ai émis l'hypothèse en parallèle des choix des activités proposées dès le début, comme vous le faites avec la DNL, avec le Kin-ball, etc. Et donc du coup, ce que c'est qu'on a vu, l'innovation au sein d'une activité, on va passer sur l'innovation plutôt dans le choix des APSA proposés, qu'on a un petit peu vu du coup au début, on en a un petit peu parlé déjà. Donc, selon toi, est-ce que les activités que tu proposes, donc plutôt avec l'option DNL ou alors l'option EPS, de type Kin-ball, disc golf, peut-être que l'Ultimate un petit peu plus, mais est-ce que selon toi, elles sont régulièrement enseignées en EPS ?

*Enseignant* : Non, elles sont marginales, et moi c'est pas parce qu'elles sont marginales qu'elles m'intéressent en fait, c'est parce qu'elles n'ont pas de signification culturelle qu'elles vont provoquer chez l'élève un intérêt, une surprise, tu vois, tu joues sur les leviers motivationnels, et que les gamins vont s'y engager. A partir du moment où elles auront une référence culturelle pour tout le monde et qu'elles seront connues, elles seront bien moins intéressantes pour moi dans l'idée de pouvoir les utiliser.

*Eva* : Oui, tout à fait. Et est-ce que du coup, dans cette idée-là, au cours de ta carrière, tes choix d'activités, ils ont évolué ? Est-ce qu'il y a 15 ans en arrière, tu aurais proposé des activités, comme tu l'as dit, marginales ou des choses comme ceci ?

*Enseignant* : Alors, dans le cadre de la DNL, elle est ouverte depuis 14 ans, on a toujours été dans cette idée de fonctionnement-là. Après dernièrement, c'est parce que je me suis intéressé que du coup j'ai découvert des nouvelles pratiques, de nouvelles pratiques nouvelles, et que j'ai étoffé mon catalogue de pratiques nouvelles. J'avais au départ dans l'idée, sur la DNL, de construire des situations qui amènent de la surprise, mais plus sur des activités traditionnelles. Et en me renseignant sur le sujet et en côtoyant \*\*\* \*\*\* (Enseignant d'EPS), qui est un de mes potes, du coup, on est un peu dans la même idée de travail. Du coup, j'ai enrichi mon catalogue

de pratiques nouvelles. Et \*\*\* m'a éveillé sur des pratiques que je ne connaissais pas et que j'utilise et que j'expérimente. La DNL est un super laboratoire pour pouvoir mettre en place ces formes de pratiques.

*Eva* : Oui, tu vois la DNL comme un laboratoire. Dès le début de l'option, l'objectif était de proposer des activités de types nouvelles et qui s'enrichissent au fur et à mesure ...

*Enseignant* : Alors, pas forcément types nouveaux, mais c'était l'idée d'organiser... A Pasteur, les options sont organisées le vendredi après-midi. Donc les gamins qui choisissent des options, c'est des gamins qui, là où tout le monde va rentrer chez soi le vendredi à midi, c'est des gamins qui vont rester le vendredi après-midi. Donc tu vois, il faut être motivé quand tu vois que t'as tous tes potes qui, fin de semaine, terminent le vendredi midi. Toi, tu restes déjeuner au lycée et tu vas taper encore des heures en allemand. Donc l'idée, dès le départ, c'est d'organiser un anniversaire géant, quelque chose de ludique où les gamins... Moi, je les ai une heure. Donc en une heure, je n'ai pas le temps de les faire s'asseoir, faire l'appel, quelque chose de traditionnel. Moi, ils arrivent, il faut que ça soit mis en place, qu'il soit efficace. Il faut qu'ils jouent pour qu'ensuite, ils parlent. L'origine du projet, c'est ça. C'est qu'ils jouent pour qu'ensuite, ils parlent. Et là où, en EPS, c'est pas ils jouent. Il faut que les élèves... T'as des objectifs d'apprentissages moteurs sur des trucs normés. Moi, c'est qu'ils jouent, qu'ils vivent des émotions. C'est ça, le projet. Qu'ils vivent des émotions et qu'après, ces émotions, on va les exprimer en allemand. Et donc, il nous faut du vocabulaire pour exprimer ces émotions en allemand. Ça, c'est le cœur du projet. Dès le début. À partir de là, moi, mes activités, au début, ça va être je te prends du foot, je te mets des cônes, je te fais des courses relais avec des conduites de balle. Mais tu vois, je prends plus sur le foot, ce que je connais. Et puis derrière, quand t'as fait le tour de toutes les pratiques, de tout ce que tu peux faire sur tes pratiques, ta culture de pratiques traditionnelles, mais traitée de manière jeu, de manière ludique, t'es amené à creuser un peu. Tu découvres des activités nouvelles, tu sors des clubs de golf, tu transformes ton gymnase en mini-golf avec des cartons où tu notes tes pointes, etc. Puis derrière, tu te renseignes un peu, tu dis des choses, tu découvres le disque golf. Du disque golf, il faut que ce soit mis en place rapidement aussi. Il ne faut pas que ça prenne ... du disque golf. T'as sorti des frisbees. Derrière, tu fais un Ultimate. C'est comme ça l'idée, c'est construit comme ça la programmation. De fil en aiguille, t'arrives à un truc qui t'emmène à un autre. Mais à chaque fois, l'idée, c'est de créer de la surprise. Dans l'idée de créer de la surprise, si tu te renseignes un peu, tu t'aperçois que t'as plein d'activités que tu ne connais pas, que les élèves ne connaissent pas. Et là, par rapport à l'idée de créer de

la surprise, c'est top. Le point de départ du cours, c'est une petite vidéo. Le Kin-ball, je sors le ballon, je mets une petite vidéo. On essaye ensemble de construire une règle à partir de ce qu'on voit sur la vidéo. On les formalise en allemand avant de jouer. Après, on essaie de mettre en place. Il va falloir des règles supplémentaires. Toi, tu travailles sur la règle, la notion de règle. Du coup, c'est super intéressant, c'est super riche. Au départ, je dirais que c'est l'idée de créer de la surprise, à partir d'activités traditionnelles, qui t'emmène au fur et à mesure à un basculement sur une orientation vers des pratiques nouvelles.

*Eva* : Oui, le départ, en fait, on ne va faire que de la nouveauté, Kin-ball, et ça s'enchaîne. J'enchaîne avec du Tchouckball, mais il n'y a pas de lien. Tout est lié. L'objectif, c'est d'avoir un fil conducteur à chaque fois, entre deux séquences. C'est très intéressant comme manière de penser. Je pense que pour les élèves, ça les engage et ça les motive beaucoup plus de comprendre la suite.

*Enseignant* : Carrément !

*Eva* : Il me resterait peut-être une seule question. Un peu en contradiction sur les sports de type traditionnel. Il y a une étude qui a été réalisée en 2007, par Jeanne Benhaim-Grosse, et qui indique les sports les plus pratiqués en France en EPS, et dans lequel on retrouve comme 4 ou 5 premiers, l'athlétisme, le badminton, le volley, le basket et le handball. Et en dernière activité, donc en dixième activité qu'elle énonce, on retrouve l'Ultimate. Je voulais savoir ce que vous en pensiez sur les 4 ou 5 premières que j'ai citées, et puis sur l'Ultimate qui arrive progressivement dans les activités les plus pratiquées en France.

*Enseignant* : Ce que j'en pense. En fait, il y a déjà une évolution dans le temps sur les activités les plus pratiquées. Je sais pas ce que tu as vécu, toi, dans ton cursus EPS, mais moi qui ait bientôt 50 ans. Quand j'étais collégien lycéen, tous les ans, j'avais un cycle de gym. La gym, aujourd'hui, a complètement disparu du paysage de la programmation en EPS. On peut dire qu'il y a une évolution des pratiques. La natation, ça reste très proposé. Et encore, même pas certains en collège, mais en lycée, c'est une activité qui se perd. Quand je suis arrivé au lycée Pasteur, il y a 14 ans, on avait beaucoup de créneaux natation. Aujourd'hui, c'est une activité qui est très peu sollicitée par les élèves, qui nous a amené à questionner notre programmation. Du coup, on l'a quasi supprimée de notre programmation parce qu'on avait très peu d'élèves qui ... ça ne répondaient pas à une demande de nos élèves. Derrière, l'apparition de l'Ultimate.

L'Ultimate, c'est un sport qui est très présent dans le milieu universitaire. Si dans la formation initiale, des profs qui arrivent, il y a un vécu sur l'Ultimate, dans la culture de pratique, les enseignants qui vont arriver seront à même de la proposer puisqu'il y aura eu un vécu. Mais sur les profs qui sont en place aujourd'hui, la formation initiale reste prescriptrice de pratique. Là, par exemple, sport de raquette, le padel, c'est une activité qui explose en France. Aujourd'hui, c'est une activité qui n'est pas proposée dans le cadre de l'UNSS, de l'AS, de la programmation de l'UNSS. La programmation de l'UNSS, elle est révisée tous les 4 ans. Moi, je la propose en option EPS parce que moi, je suis mordu de ce truc-là. J'ai essayé et je trouve ça génial et je trouve ça super riche avec les gamins. Du coup, je l'organise le vendredi soir avec mes élèves d'option. Je suis persuadé que là où dans le sud de la France, la pratique explose, dans quelques années, on aura des cycles d'EPS, de padel.

*Eva* : Oui, dans la logique, c'est vrai que le padel, c'est une activité qui est hyper abordable, pour tout niveau...

*Enseignant* : ... Exactement, tu as tout de suite le sentiment de pouvoir jouer, de renvoyer un minima la balle. Là où au tennis, c'est compliqué. Là où le badminton, t'as des gamins de la 6e à la terminale. Quand tu veux bien te poser, prendre un peu de recul sur ce que tu peux apporter aux gamins, ça fait un peu peur. Là, t'as un support nouveau qui amène un nouveau regard, un accès à de nouvelles compétences. Donc ouais, pourquoi pas. Et tu me dis, toi Ultimate, pratique la 10e plus représentée, c'est top. C'est bien, ça veut dire qu'il y a une évolution de la culture de pratique en formation initiale des enseignants qui se répercute sur les programmations.

*Eva* : Oui, tout à fait. Oui, c'est vrai que de ce point de vue-là, la formation qu'on suit, ça influence beaucoup l'enseignant qu'on sera plus tard. Et c'est vrai que le développement de ces activités dans le cursus, dans le domaine universitaire va permettre de les développer dans le secondaire.

*Enseignant* : Tu vois, si sur tes 5 années de STAPS, tu as fait du foot, de l'athlétisme, de la gym, dans ta culture de pratique, ça risque d'être compliqué dans ta posture d'enseignant. Ça sera rassurant de t'appuyer sur des pratiques où tu te sentiras spécialiste.

*Eva* : Oui, que tu connais, que tu as déjà pratiqué, un petit peu enseigné, c'est clair. Ok, c'est hyper intéressant, le padel, ça me tarde de voir dans les années à venir, mais c'est vrai qu'il y a une nécessité...

*Enseignant* : ... Après, si on parle de formation initiale, il y a un vrai enjeu sur l'EPS, dans l'idée de ne pas se retrouver en décalage par rapport à des pratiquants, des jeunes pratiquants et des aspirations de jeunes dont on a la charge, c'est le problème de la formation continue. Parce que tu vois, le padel, c'est un sport émergent, soit tu es curieux et tu vas vers cette activité, tu te formes et tu te mets en possibilité de pouvoir l'utiliser comme support de ton enseignement, mais aujourd'hui, il n'y a plus de formation dans le cadre de l'EPS. Là où tu avais des programmes de formation, où sur ton temps de travail, on te proposait des stages. Moi par exemple, le rugby, je l'ai fait dans le cadre de stages Planète Ovale, et du coup, ça te donnait des outils, ça te donnait des compétences pour pouvoir utiliser le rugby dans le cadre de ton enseignement. Aujourd'hui, le padel, si tu ne vas pas toi, de ton propre chef, pour découvrir l'activité, avoir un vécu, derrière, ce n'est pas l'institution qui l'organise pour toi.

*Eva* : Oui, c'est ça, oui. Il faut avant tout être curieux et s'intéresser à ces nouvelles activités, à leur développement. C'est vraiment intéressant, je trouve, d'enrichir ses connaissances sur ces activités et de proposer ce que vous faites avec la DNL allemande. Je trouve ça vraiment chouette de pouvoir transmettre par le plaisir que prendront les gamins ces nouvelles compétences. De vivre cette expérience de nouvelles activités, c'est vraiment chouette.

*Enseignant* : Si tu veux voir ce que ça donne, c'est tous les vendredis de 2 à 4 au lycée Pasteur, au gymnase. Ce vendredi, on accueille des gamins du collège Victor Hugo, dans l'idée de faire la promotion de notre DNL. Les gamins qui font de l'allemand, on leur propose une séance de kin-ball qui va être animée par les gamins de la DNL.

*Eva* : Ok, c'est vraiment chouette. Donc, collège Victor Hugo, secteur, leur lycée, c'est Pasteur, du coup ?

*Enseignant* : Leur lycée, c'est Pasteur. Si tu veux, dans l'organisation de la scolarité, les options s'ouvrent s'il y a une demande. L'allemand, aujourd'hui, c'est une langue qui est peu plébiscitée par les gamins. Nous, ça fait 13 ans que cette option existe, mais tous les ans, on est soumis au fait que les gamins choisissent cette option ou pas. Donc, on est obligés d'organiser la promotion

de notre section et d'aller vers le public pour nous faire connaître. Pourtant, les classes euro-anglais, elles sont plébiscitées parce que les gamins se sentent compétents en anglais. T'entends de la musique en anglais, tu vois des séries en anglais, etc. En allemand, les gamins se sentent complètement nuls et n'osent pas aller vers une section euro. Nous, on fait aussi ce travail d'érotisation de la matière par la promotion de ce qu'on fait.

*Eva* : Oui, oui, tout à fait. La faire connaître avant leur arrivée pour qu'ils choisissent et que ça leur donne envie, que ça les motive pour choisir cette option. Oui, parce que sans élève, l'option, elle s'arrête, comme tu dis.

*Enseignant* : Et si tu veux, nous, ce travail-là, les questions qu'on est obligés de se poser, en euro-anglais, ils ne se les posent pas. Ils restent sur un enseignement traditionnel, élitiste, le prof sait, le prof est en face de sa classe. Parce que tous les ans, ils ont 120 dossiers pour 35 classes. Donc, tu n'es pas obligé de remettre en question tes contenus, ta posture pour rendre ta section attractive. Elle l'est déjà. Parce qu'avec Parcoursup, il faut une section euro. Si tu es bilingue anglais, ça te trouve des portes, etc. En allemand, ce n'est pas tout à fait la même logique.

*Eva* : Oui, de part, comme tu dis, le manque de musique, de séries, etc. Le manque d'attraction des élèves pour la langue aussi, j'imagine. Fait que ...

*Enseignant* : Oui, le fait qu'on est obligé, nous, de se battre pour rendre notre section attractive et donc de se questionner sur qu'est-ce qu'on y fait. On ne peut pas avoir un fonctionnement traditionnel en section euro sans quoi on n'aurait personne.

*Eva* : Oui, c'est ça. Ça donnerait encore moins envie aux élèves et la section s'arrêterait probablement au bout de quelques années. C'est vraiment intéressant.

J'ai à peu près fait le tour. Avant de terminer, avez-vous quelques choses à ajouter ou à me faire part ?

*Enseignant* : Pas spécialement, on a déjà bien discuté.

*Eva* : En effet ! Alors pour conclure, je vais juste vous demander votre pratique sportive.

*Enseignant* : En dehors ? Initiale ? Aujourd'hui ?

*Eva* : Aujourd'hui, qu'est-ce que tu fais de manière générale ?

*Enseignant* : Moi, aujourd'hui, je cours beaucoup. Je cours tous les jours et je fais du padel.

*Eva* : Ok, le fameux. Course et padel, et puis du coup, spécialité sportive ?

*Enseignant* : Au départ, j'étais footballeur et judoka.

*Eva* : Footballeur et judoka, ok. D'accord. Et donc, tu as obtenu le CAPES avec ?

*Enseignant* : J'ai obtenu le CAPES en ayant comme pratique à l'époque : Oral 2, c'était du foot et pratique oral 3, c'était judo. Et puis, j'avais une épreuve de gym, d'athlétisme et de natation.

*Eva* : Ok, bon, et bien nickel. Je crois que j'ai à peu près fait le tour de mes questions. Et bien en tout cas, merci beaucoup pour toutes ces réponses très riches. C'était vraiment intéressant. Et ça donne envie de suivre un petit peu le chemin que tu proposes, pour l'option en tout cas, avec ces nouvelles pratiques.

*Enseignant* :

Les gamins s'éclatent et puis, on a plein de gamins qui organisent leur profil de scolarité en lien avec l'allemand. Ok, ah ouais. Du coup, c'est pas marginal. On a des gamins qui font des cursus des écoles d'ingénieurs avec des doubles diplômes franco-allemand, des facs de droit double diplôme à Strasbourg franco-allemand. On a des gamins qui font leurs études à Berlin, qui sont partis à Berlin. On a une gamine qui a fait ses études en France et qui est embauchée à Lufthansa. Et du coup, ce qui a fait qu'elle ait été embauchée, c'est tout son parcours de DNL et c'est sur quoi son entretien a porté sur son entretien d'embauche. Et les gamins reviennent nous voir pour expliquer aux autres gamins, aux gamins qui sont en euro, l'impact qu'a eu cette option-là. Les répercussions sur leur trajectoire d'étudiant ou professionnel.

*Eva* : Ok. Ah ouais, il y a vraiment un retour d'expérience. Du coup, c'est vraiment chouette de voir les débouchés.



*Enseignant* : C'est sympa. C'est les gamins qui viennent nous voir spontanément. Donc, ils ont pris du plaisir.

*Eva* : Ouais, c'est clair. C'est que ça les a marqués. Entre guillemets, ils vous remercient pour ça. Ouais, c'est vraiment chouette en tout cas.

*Enseignant* : Avec des gros projets. Chaque année, on les emmène. On fait le tour du lac de Constance en vélo, en autonomie. C'est des gamins qui réservent les gîtes, qui gèrent l'argent pour acheter de quoi manger la journée vers les commerçants. Ça, c'est en seconde. En première, on les emmène dans un refuge en forêt noire. Ils passent une semaine dans le refuge avec 15 gamins français et 15 gamins allemands. Donc, c'est école le matin. On les fait travailler sur des thèmes d'actualité par 4, 2 français et 2 allemands. C'est un apprentissage par les pairs. Ils se donnent le vocabulaire respectivement. L'après-midi, on leur fait faire du ski de fond, raquette toutes les pratiques nordiques. Et puis, en terminale, on a un projet où on les emmène à Berlin. C'est plus culturel avec les profs d'arts appliquées. Là, moi, je ne suis pas concerné. Quand les gamins atteignent la section euro, ils partent une semaine en seconde, en première et en terminale en Allemagne. Ça aussi, c'est riche.

*Eva* : Oui, c'est riche et ça leur permet de développer la langue, de les responsabiliser avec toutes les responsabilités que vous leur donnez pour la préparation de ces semaines. C'est vraiment cool. Voilà. \*\*\* \*\*\*, merci beaucoup. Pour ces réponses très riches qui vont beaucoup m'apporter, beaucoup m'aider.

*Enseignant* : De rien. Bon courage pour la suite.

*Eva* : Merci beaucoup ! Parfait. Bonne journée. Merci beaucoup. Bonne fin de journée. A bientôt.

*Enseignant* : Au revoir.

## VIII.2.2 Entretien 2 : Enseignant 2 :

[...]

*Eva* : Pour commencer, peux-tu te présenter ?

*Enseignant 2* : \*\*\* \*\*\*, Enseignant d'EPS en lycée professionnel à Besançon.

*Eva* : Ok, peux-tu présenter rapidement l'établissement dans lequel tu enseignes actuellement ?

*Enseignant 2* : Bien sûr, c'est donc un lycée professionnel, spécialisé dans le bâtiment. Aujourd'hui on accueille tout type d'élèves, même si notre public compte que très peu de filles. De manière générale, les élèves ont besoin d'être motivé pour qu'ils s'engagent. Là, encore plus qu'ailleurs, il faut qu'ils trouvent du sens dans ce qu'ils font, sinon ils se désengagent et décrochent rapidement. Même chose, c'est hyper important de travailler sur la notion de respect, et de vivre ensemble pour que les cours se passent au mieux.

*Eva* : Tout à fait ! Et sur quels niveaux de classe tu intervies ?

*Enseignant 2* : Alors j'ai tous les niveaux, de la seconde à la terminale, des CAP et des Bac Pro.

*Eva* : Ok, c'est noté, merci ! Ensuite, au niveau des activités que tu enseignes cette année, est-ce que tu peux me les citer ?

*Enseignant 2* : Du coup, j'enseigne du foot, du badminton, de l'Ultimate, du tennis de table. Ensuite, on a de la musculation, de la course de durée, du VTT, de la course d'orientation. Et depuis cette année du Laser Run à la place du demi-fond. Et c'est tout.

*Eva* : Ok, du coup on va plutôt aborder les activités nouvelles, donc l'Ultimate et le laser run. L'Ultimate, je le considère comme une activité nouvelle de par le principe d'autogestion, l'auto-arbitrage notamment.

Est-ce que tu peux me parler un petit peu de ces activités nouvelles dans ton enseignement ? Par exemple, dans les règles, qu'est-ce qui diffère dans les enjeux pédagogiques ? Pourquoi

est-ce que tu as choisi d'enseigner l'Ultimate, le laser run, plutôt que du demi-fond comme tu faisais l'année dernière ?

*Enseignant 2* : Eh bien, l'Ultimate, j'aime bien enseigner l'Ultimate parce que les gamins, ils en n'ont souvent jamais fait. Du coup, ils arrivent avec aucune représentation, aucun comportement déviant qui sont ancrés et qu'on peut retrouver en handball ou en foot. Du coup, je trouve que c'est plus sain à enseigner. Après, il y a le petit côté nouveauté aussi qui joue sur la motivation. Et puis, l'auto-arbitrage, dans notre établissement, c'est génial. Ça montre vraiment que la règle et le respect de la règle, si ce n'est pas établi, il n'y a pas de jeu. Et du coup, l'Ultimate, celui qui n'annonce pas ses fautes. Vu que c'est de l'auto-arbitrage, tu ne peux plus jouer. Dans les autres sports, il y a l'arbitre, il se repose un peu sur l'arbitre, il braille sur l'arbitre en disant que c'est la faute de l'arbitre. Ici, du coup, ce n'est plus la faute des autres, le respect est mutuel. Et puis, s'il n'y a pas de respect mutuel, ça ne fonctionne pas.

Et puis, concernant le laser run, c'est le côté fun. Le côté fun qui fait que ça permet de développer tout ce qui est filière aérobie, développement de tout ce qui est physiologique, couplé à une activité motrice de précision. Et du coup, cette activité motrice de précision, elle va booster la motivation. Ça va davantage justifier le fait de s'entraîner pour les élèves à côté.

*Eva* : Ok. Oui, là-dessus, tu avoues que la notion de plaisir est importante pour engager les élèves dans l'activité, que sur du demi-fond, c'est sûr que c'est juste faire des tours de piste et puis sans autre intérêt. Ok. Et comment ces activités sont-elles reçues par les élèves ? Comment sont-elles perçues par les élèves ? Est-ce que du coup, tu vois vraiment l'implication qui change ?

*Enseignant 2* : L'Ultimate, ce n'est pas forcément ce qu'on attend. Je trouve que c'est une activité vraiment sympa et que les gamins s'épanouissent un peu dans ça. Souvent, c'est les footballeurs, parce qu'on a beaucoup de footballeurs, une grande majorité. Ils pratiquent à reculons en se disant, « Frisbee, pourquoi on ne fait pas du foot ? » Et une fois qu'ils ont joué, ils prennent plaisir à jouer, mais ils reviennent toujours à leur représentation de sport cause et de foot. Il y a vraiment cette confrontation, je trouve, dans notre établissement en tout cas. Alors qu'en collège, ça se passait beaucoup mieux.

*Eva* : Est-ce que tu as enseigné aussi l'Ultimate en collège ?

Enseignant 2 : Oui. En collège, c'était vraiment dans le côté ludique. Ils étaient à fond tout le temps.

Eva : C'est peut-être les publics différents aujourd'hui, dû au lycée pro ?

Enseignant 2 : Lycée pro, oui. Mais ça marche quand même pas mal, l'Ultimate. Ça marche quand même bien. Toujours cette histoire un peu de représentation, de je veux faire du foot tout le temps. Du coup, je trouve qu'ils prennent quand même plaisir en Ultimate. En laser, c'est vraiment le côté fun, je tire.

Eva : Oui, ça les implique, ils sont contents.

Enseignant 2 : Ce qui est sympa, c'est qu'on a un profil d'élève qui n'écoute pas beaucoup les consignes. Et en laser run, c'est génial parce que celui qui n'écoute pas, qui n'a pas compris comment on alignait les éléments de visée, il tire tout à côté et il ne s'en sort vraiment pas. Et du coup, c'est lui qui vient chercher les infos après. Je n'y arrive pas, je n'y arrive pas. Oui, tu vois tout de suite qui est. Là, c'est sur certaines activités, ils n'écoutent pas, puis ils font comme les autres et ça marche. Là, tu n'écoutes pas, tu ne peux pas y arriver.

Eva : Tu es livré qu'à toi même, tu vois les autres faire, mais tu ne sais pas parce que tu n'es pas aligné avec eux, tu ne sais pas ce qu'ils alignent.

Enseignant 2 : C'est ce côté-là qui est pas mal !

Eva : ça te permet de voir le niveau d'attention des élèves dès la première séance, du coup, je pense.

Enseignant 2 : Oui, nous, on a une attention qui est très faible et ça se voit. À chaque fois que j'explique comment on tire les éléments de visée, il y en a un sur deux qui n'y arrivent pas du tout. Mais du coup, on se rend compte que le 1 sur 2 qui n'y arrive pas du tout, c'est ceux qui n'ont rien écouté. Et du coup, après, ils viennent : « Mais monsieur, montrez-moi comment on fait ... ».

Eva : Oui, c'est clair.

*Enseignant 2* : Donc ça, c'est intéressant.

*Eva* : Côté méthodologique, compétences méthodologiques.

*Enseignant 2* : Ça colle bien avec nos gosses, je trouve. Ça les met face à leurs défauts. Les trucs qui passent en temps normal, là, ça ne passe pas.

*Eva* : Là, ça ne passe pas. OK. Parfait. Donc, je reviens sur l'EPS de manière un peu plus général, sans forcément parler des pratiques nouvelles ou quoi que ce soit. Est-ce que pour toi, l'EPS, il y a des traditions, il y a des habitudes, par exemple, au niveau de la programmation en EPS. Par exemple, on a l'habitude, je ne sais pas, de retrouver de l'athlétisme, de la gym et puis de la natation, ou juste comme ça. Est-ce que tu as des... Pas des stéréotypes, mais des choses qu'on pourrait retrouver habituellement. Qu'est-ce que tu en penses ?

*Enseignant 2* : Moi, je trouve que les programmations, elles dépendent à fond des enseignants et des spécialités des enseignants. OK. Chez nous, on a de la course d'orientation. C'est parce que j'ai poussé pour qu'il y ait de la course d'orientation. Oui. On fait du foot. Moi, je déteste le foot. Je déteste le foot. On en fait parce que Gaël, c'est son dada. Il fait du foot et pour lui, ça correspond aux gamins. Voilà. Et puis après, la deuxième chose qui module les programmations, c'est les installations.

Nous, on ne peut pas faire tout ce qu'on veut. Oui. On a des installations qui sont pas mal pour certaines activités. Pas pour d'autres. Et puis après, en concertation, par exemple, il y a des activités qu'on a vraiment développées parce que ça correspond à fond à nos élèves. Par exemple, la musculation. On a une énorme salle de musculation. On investit là-dedans parce que le lien entre nos élèves, le professionnel et la musculation, il est évident. Et du coup, là, vraiment, on fait du job qui est intéressant. Il y a les spécialités des enseignants. Il y a l'adaptation aux élèves et les installations. Et c'est ça qui fait que ça module les programmations. En tout cas, moi, c'est comme ça que je le vois.

*Eva* : Oui, tout à fait. Oui, ça rejoint un petit peu ce que m'a dit \*\*\* sur le premier entretien que j'ai fait. Et selon toi, est-ce que de proposer des nouvelles activités comme le Laser Run, l'Ultimate ou d'autres activités qui pourraient t'intéresser ou quoi que ce soit, est-ce que les exigences programmatiques mises en place, avec les champs d'apprentissage, etc., est-ce que

pour toi, c'est une contrainte ? Est-ce que c'est un frein ? Est-ce que ça pourrait être un frein à la mise en place ?

*Enseignant 2* : C'était un frein. C'était un frein parce qu'on ne pouvait pas faire tout ce qu'on voulait avant. Maintenant, plus du tout. Moi, je trouve que maintenant, il suffit de travailler tes AFL, tu modules, tu... Voilà, c'est moins sur la perf, ce n'est pas plus mal. Du coup, un temps, c'était vraiment beaucoup sur l'activité en elle-même. Maintenant, c'est quand même plus des compétences un peu plus larges. Et du coup, c'est intéressant parce que tu as quand même un choix à faire et tu peux adapter l'activité à ton profil d'élève. C'est intéressant. Je ne trouve pas que les programmes actuels laissent justement la place à l'utilisation d'autres activités.

*Eva* : D'autres activités. OK.

*Enseignant 2* : Oui, carrément. Ce qui n'a pas toujours été le cas depuis que je suis enseignant.

*Eva* : Oui ? Tu as vraiment vu le changement ?

*Enseignant 2* : Oui, à un moment donné, c'est simple. Si tu voulais faire du laser run, il fallait que l'activité soit inscrite dans le plan académique. Donc, il fallait faire la demande, que ce soit inscrit au plan académique, machin, et tout ça. Et ce n'était pas 50 activités. Tu ne pouvais pas faire trois nouvelles activités dans le bahut. Tu avais vraiment des trucs... C'était carré. C'était possible, mais c'était vraiment à la marge. Maintenant, tu fais un peu ce que tu veux. Si tu as vraiment envie de te lancer dans du hip-hop ou dans des activités... tu peux.

*Eva* : Oui, oui, À partir du moment où tu rentres dans un champ d'apprentissage, t'essayes de faire correspondre aux AFL, aux AFC.

*Enseignant 2* : Complètement.

*Eva* : Et que les collègues de l'équipe EPS te suivent. À partir de là...

*Enseignant 2* : C'est ça. Même pour les évaluer aux examens. Si tu crées ta fiche, tu peux faire à peu près tout ce que tu veux.

*Eva* : Oui, tu crées ta fiche, que tu envoies au rectorat, validée par l'académie.

*Enseignant 2* : Exactement, du moment où tu respectes le tableau qui est assez large.

*Eva* : Oui. Tu peux mettre quasiment n'importe quelle activité.

Et selon toi, l'Ultimate ou le laser run, ça va peut-être être différent en fonction de l'activité.

Est-ce qu'elles sont régulièrement enseignées en EPS, ces deux activités ?

*Enseignant 2* : L'Ultimate, oui. Pour moi, ce n'est même pas une activité nouvelle, l'Ultimate. Parce que moi, depuis que je suis prof, j'en fais. Je me demande si je n'en faisais pas déjà quand j'étais stagiaire. C'est vrai que c'est une activité qui n'est pas nouvelle du tout. Elles ne font pas partie des activités classiques, mais ce n'est pas nouveau. Pour moi, en tout cas.

*Eva* : Oui, derrière, tu as des enjeux pédagogiques hyper intéressants. Et donc, du coup, tes choix d'activités, ils évoluent au fur et à mesure de ta carrière ?

*Enseignant 2* : Oui. Si tu fais toujours les mêmes trucs, tu t'encroute et tu deviens un vieil aigri. Désolé... Non, mais c'est vrai. Il y a un moment donné, il faut te renouveler. Tu ne changes pas toutes tes activités tous les ans. Moi, c'est régulièrement, de temps en temps. Je dirais, la course d'orientation, ça a deux ans. Au début, il n'y en avait pas. Et puis, j'ai réfléchi, on a pris des cartes, machin. Et puis, on trouvait pour les terminales, ça faisait un champ de plus. Voilà, dans le bahut, on en fait à l'AS, on en fait avec le Trail des forts. Du coup, ça paraissait assez logique de créer un cycle. Petit à petit, ça se construit.

On a une nouvelle activité. Après, on a acheté le Laser Run. On a acheté des VTT. Du coup, on essaie aussi de faire un peu de VTT.

Tu vois, ça évolue toujours, en fait.

*Eva* : Est-ce que tu considères que l'évolution de ces activités, l'arrivée de ces nouvelles activités, comme tu dis la CO, le laser un, le VTT que vous mettez en place, etc., est-ce que ça bouscule, les habitudes des programmations de l'EPS ?

*Enseignant 2* : Un petit peu, ouais. Un petit peu. Après, la difficulté, c'est que si tu veux être cohérent, il faut que ça plaise à tout le monde. Nous, on est trois. On arrive à peu près à s'entendre. Il y a des équipes, c'est mort.

*Eva* : Ouais, c'est ça.

*Enseignant 2* : Les équipes, il y a toujours deux ou trois types. Sur huit, il y en a toujours deux ou trois qui ne veulent rien changer. Qui ne veulent pas. Et puis, qui sont dans leur truc. Et là c'est compliqué... Ils disent oui, oui, oui, même chez nous. Ils disent oui, oui, oui, puis en fait, tu te rends compte qu'ils ne font pas du tout ce qu'on avait prévu.

*Eva* : Oui, oui, c'est ça. Il faut avoir une bonne entente dans l'équipe, que tout le monde soit d'accord pour faire ce pas en avant de ces activités. Donc là, on a plutôt parlé des nouvelles activités dans l'activité en elle-même. Oui. J'ai une petite partie qui est centrée sur l'innovation au sein d'activités.

*Enseignant 2* : Oui.

*Eva* : Donc, le Laser Run, je pense qu'il pourrait rentrer dedans, parce que c'est en gros du demi-fond. On met du tir dans du demi-fond. Par exemple, \*\*\* \*\*\*, il m'a parlé de la course d'orientation avec NaviTabi. Avec le parcours, le tracé GPS que tu vois. Tu peux revenir sur le tracé de l'élève, voir où est-ce qu'il s'est trompé, ses erreurs, etc.

Est-ce que tu as d'autres idées d'outils d'innovation ? Est-ce que tu utilises, que tu enseignes des activités avec des petites innovations comme ça à l'intérieur ?

*Enseignant 2* : En CO oui, il me l'a piqué NaviTabi, c'est moi qui lui ai donné.

Mais oui, tu vois le VTT. Le VTT, les innovations, c'est qu'on profite de notre bahut pour, tu vois, construire des petits modules (*Lycée professionnel spécialisé dans le bâtiment*). On va essayer de faire un petit parcours là-haut avec nos travaux publics. Donc, je ne sais pas, ça peut rentrer dedans. Sinon, oui, beaucoup en CO. Des trucs un peu innovants.

*Eva* : Et est-ce que tu arriverais à caractériser ou à dire en tout cas en quoi ça rend différent ? En quoi ça rend l'activité différente ?



*Enseignant 2* : Je ne sais pas. Si ça la rend différente, ça la rend plus facile à enseigner.

*Eva* :

Oui, c'est une aide, c'est un atout pour l'enseignant.

*Enseignant 2* : Oui, Il y a des activités, genre la course d'orientation. Ce sont des activités qui sont très énergivores à organiser. Oui. Il y a beaucoup de travail en amont. Il y a des supports, de la pose, du matériel à gérer. Il y a beaucoup de contraintes qui font que, du coup, si tu veux te libérer du temps pour les apprentissages en eux-mêmes, c'est compliqué. Par contre, si tu es bon là-dedans et que tu as les bons outils, tu te libères du temps et au lieu de juste proposer aux gamins de faire la course d'orientation, tu leur fais vraiment un enseignement. Tu te libères de toutes les tâches pendant le cours. Parce que t'as tout préparé avant, puis t'as les bons outils, et après pendant, tu enseignes. Et si t'as pas ça, tu peux pas.

*Eva* : Oui, tu vas gérer un tel qui est parti sur tel circuit, sur la sécurité, sur...

*Enseignant 2* : C'est ça. T'as tracé, t'as des circuits, les gamins ils font des circuits, mais du coup t'as pas de retour parce que t'as pas de temps, puis t'as pas d'outil pour visualiser le retour, puis en fait t'es que dans la... t'as fait de la CO, tu leur as fait faire de la CO, mais tu leur as pas appris grand-chose.

*Eva* : Oui, c'est ça, ils ont pratiqué, mais est-ce qu'ils ont appris concrètement ? C'est ça. Est-ce qu'ils ont développé une compétence ou autre ? Donc ça permet de donner, de libérer du temps à l'enseignant.

*Enseignant 2* : C'est ça. Oui, je pense que la plupart, les 90% des outils, c'est pour faciliter la mise en place.

*Eva* : Oui.

*Enseignant 2* : Du coup, libérer du temps pour vraiment faire des retours.

*Eva* : Ok. Parfait. Et puis donc on part sur une dernière thématique, plutôt concernant l'autogestion, l'autonomie, des choses comme ça. Est-ce que dans tes enseignements, tu laisses tes élèves en autonomie ?

*Enseignant 2* : Oui, un peu, relative. Ça dépend qui, ça dépend sur quelles activités. Mais oui, forcément, sans autonomie, tu ne peux pas faire grand chose. L'échauffement classique, petit à petit, c'est eux qui construisent l'échauffement. Il y a la gestion du matériel, tu montres un peu au début, puis après, c'est eux qui gèrent, qui installent, qui machin. Et puis après, quand tu as des classes qui ne fonctionnent pas trop mal, tu fais sur des ateliers, ils tournent, puis ils ont plus ou moins en autonomie sur les différents ateliers. Donc oui, forcément, tu y viens, à l'autonomie. Dans les lycées généraux, c'est que de l'autonomie, parce que les gamins, ils gèrent tout. Nous, l'autonomie, tu la mets en place quand tu as déjà fait tout le reste, ce qui n'est pas le cas avec tout le monde.

*Eva* : Oui, tu essaies déjà de faire en sorte qu'il n'y ait pas de conflits, que la sécurité soit certaine.

*Enseignant 2* : Oui, tu vois les VTT, c'est un peu comme ça, tu ne peux pas mettre les gamins en autonomie avec les VTT quand tu n'es pas sûr qu'ils sachent gérer leur matériel.

*Eva* : Oui, qu'ils savent rouler un minimum, sans rentrer dans le copain à côté.

*Enseignant 2* : Donc, ça dépend de l'activité, ça dépend des élèves, ça s'adapte. Tu t'adaptes en fonction du profil d'élève.

*Eva* : Du coup, tu as anticipé une prochaine question, est-ce que selon toi, il y a des activités qui sont plus propices à rendre les élèves autonomes que les autres ?

*Enseignant 2* : Je ne sais pas. Oui, sans doute, oui. Sans doute, je pense que les activités de pleine nature, ça rend plus autonome. Oui, parce que tu as quand même des contraintes qui sont énormes. Au tennis de table, oui, tu es autonome, tu arrives à arbitrer, machin. Tu as des tâches que tu arrives à faire sans le contrôle de l'enseignant. Dans les activités de pleine nature, oui, je pense que c'est un cran au-dessus.

*Eva* : Oui, c'est ça, tu as une question de ...tu as des responsabilités différentes. L'autonomie, comme tu dis, au tennis de table, tu arbitres, mais même si tu arbitres mal, ça n'engage en rien à la sécurité de tes copains, ou de la tienne.

*Enseignant 2* : Exactement, je pense que les activités de pleine nature, au niveau de l'autonomie, c'est vraiment un des enjeux. C'est un des enjeux. Le gamin, il soit capable, quand il part en course d'orientation, de revenir à l'heure. Au niveau sécurité, c'est l'enjeu majeur. C'est de l'autonomie. En escalade, celui qui est capable d'assurer son copain, c'est de l'autonomie. Et c'est un enjeu majeur. Sans ça, tu ne peux pas. Dans d'autres activités, tu peux fonctionner un peu sans autonomie. Là, en pleine nature, celui qui n'est pas capable de gérer individuellement son vélo, c'est mort.

*Eva* : Oui, oui. Tout à fait. Et dans les nouvelles activités que tu proposes, où tu placerais l'autonomie ? Soit dans l'Ultimate ou le Laser Run ?

*Enseignant 2* : Et bien En Ultimate, c'est un des sports collectifs où c'est le plus obligatoire. Du coup, il y a de l'autorbitrage. Si chacun n'est pas capable individuellement, sans contraintes, de respecter, ça ne peut pas fonctionner. C'est induit dans l'Ultimate. C'est certain. Puis après, en Laser, c'est un mélange entre de l'athlétisme et une activité pleine nature. Parce que tu as du matériel qui est assez cher à gérer.

Il faut gérer les éléments. Donc oui, il y a aussi forcément un peu d'autonomie.

*Eva* : OK. Et selon toi, est-ce que cette autonomie, cette autogestion dans le matériel, dans l'autorbitrage ou quoi que ce soit ? Est-ce que ça a sa place en EPS ?

*Enseignant 2* : Oui ! Heureusement.

*Eva* : Oui ? c'est un petit peu l'essence ...

*Enseignant 2* : Oui, carrément.

*Eva* : C'est là où on veut amener nos élèves.

*Enseignant 2* : Oui, oui. C'est l'élève lucide et autonome.

*Eva* : Lucide, autonome, acteur. Oui, tout à fait. La finalité.

*Enseignant 2* : C'est une des finalités, bien sûr.

*Eva* : Une des finalités. Oui. Ma dernière question, c'était est-ce que cette autogestion, elle bouscule les pratiques qu'on rencontre habituellement ? L'autogestion, donc l'auto-arbitrage en Ultimate, ou du coup avec le Laser Run, la gestion des matériels couteux, etc.

*Enseignant 2* : Non, parce que ça ne bouscule pas. Dans toutes les activités, il y a de l'autonomie, des responsabilités. C'est différentes formes.

*Eva* : Ok. Et enfin, Est-ce que tu as quelque chose à ajouter ?

*Enseignant 2* : Écoute, non.

*Eva* : Non. Pour finir, je vais juste te demander l'année à laquelle tu as obtenu ton concours ? Si tu te souviens ?

*Enseignant 2* : Je ne sais plus.

*Eva* : A peu près ?

*Enseignant 2* : 2006 ? 2007 ? 2005 ? Je ne sais plus.

*Eva* : Ok, dans ces années-là, ça marche. Ton premier poste ?

*Enseignant 2* : J'étais stagiaire à Hérimoncourt, en 2007. Après, je suis allé à Paris.

*Eva* : Ok. Directement, tu es resté combien de temps ?

*Enseignant 2* : 3 ans à Paris.

*Eva* : Et après, tu as pu revenir un peu dans le coin ?

*Enseignant 2* : Après 6 ans à Montbéliard et après je suis arrivé ici.

*Eva* : Ok, ta pratique sportive du coup c'est tout ce qui est un petit peu d'extérieur.

*Enseignant 2* : V.T.T, course à pied, course d'orientation, c'est RAID.

*Eva* : Et ta Spé ?

*Enseignant 2* : Ma Spé, c'est la course à pied.

*Eva* : La course à pied. Ça marche. Et donc, pour finir, si ce n'est pas indiscret, ton année de naissance ?

*Enseignant 2* : 79.

*Eva* : Parfait. Ok. Eh bien, écoute.

*Enseignant 2* : C'est tout bon ?

*Eva* : C'est tout bon pour moi ! Merci beaucoup !

*Enseignant 2* : Merci à toi

### Résumé du mémoire :

Cette recherche porte sur les sports alternatifs et leur impact sur les normes en Éducation Physique et Sportive (EPS). Elle s'interroge sur l'introduction de nouvelles pratiques sportives, qualifiées de « sports alternatifs », pouvant diversifier les activités enseignées en EPS. Elle cherche à définir ces sports alternatifs, à analyser leur relation avec les normes en EPS, et à explorer leur impact sur les pratiques traditionnelles.

La méthodologie utilisée pour répondre à cette problématique repose sur des entretiens avec des enseignants d'EPS proposant des nouvelles pratiques, tout en vérifiant trois hypothèses formulées, concernant l'impact des sports alternatifs sur les normes en EPS.

En conclusion, cette recherche vise à apporter des éclaircissements sur la place des sports alternatifs dans l'enseignement en EPS, en mettant en lumière leur potentiel à questionner les normes établies, à introduire de nouvelles pratiques et à diversifier les activités enseignées.

### Mots clés :

Sports alternatifs, nouvelles pratiques, normes, éducation physique et sportive (EPS), enseignement.

### Summary :

This research focuses on alternative sports and their impact on the norms in Physical Education (PE). It questions the introduction of new sports practices, referred to as "alternative sports", which could diversify the activities taught in PE. The aim is to define these alternative sports, analyze their relationship with the norms in PE, and explore their impact on traditional practices.

The methodology used to address this issue is based on interviews with PE teachers who propose new practices, while verifying three formulated hypotheses regarding the impact of alternative sports on the norms in PE.

To conclusion, this research aims to shed light on the role of alternative sports in PE education, highlighting their potential to question established norms, introduce new practices, and diversify the activities taught.

### Key words :

Alternatives sports, new practices, norms, Physical Education, teaching